

Pacte territorial de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE) Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud

Une **démarche** d'accompagnement territorial et de simplification des contractualisations **ménée conjointement par l'État et la Région Grand Est**. Elle est issue de la convergence du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) porté par l'État et du Pacte territorial porté par le Conseil régional.

En Grand Est, les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) portent le nom de **Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)**. Ces PTRTE incarnent le **partenariat inédit de l'Etat et du Conseil Régional** qui co-animent la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du **Business Act** et du **Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)** de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

Le PTRTE se déploie dès 2021 en conformité avec :

- la circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des CTRTE sur le territoire national
- la délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est ;
- l'accord régional de relance Grand Est 2021-2022, approuvé le 17 décembre 2020 en séance plénière (délibération n°20SP-2065), et signé le 30 mars 2021 par l'Etat et la Région.

1. Contexte et objectifs du Pacte pour l'Etat et la Région

- Une volonté commune de l'Etat et de la Région d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).
- Un objectif inédit de **convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire** :
 - Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, la Région, l'Etat et ses opérateurs et le Département le cas échéant ;
 - Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat Etat-Régions de 2020.
- Un support pour la **déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées** entre l'Etat et la Région :

3 orientations stratégiques à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE

(avec bilan écologique)

COHÉSION territoriale et coopérations

(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)

ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires (de proximité, productive, relocation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du **numérique**
- les **synergies inter-territoires et interrégionales**
- les **dynamiques transfrontalières**

- **Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales**
 - Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, Stratégie pauvreté...
 - Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
 - Au niveau infrarégional : CPIER Massif des Vosges, Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT), Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET échelle EPCI), Man And Biosphère (MAB), Plan Alimentaire Territorial (PAT à l'échelle du PETR et de la CC du Saulnois), PLH (échelle EPCI), Contrat Local de Santé (échelle CC Sarrebourg Moselle Sud et CC Pays de Phalsbourg), Plan vélo.

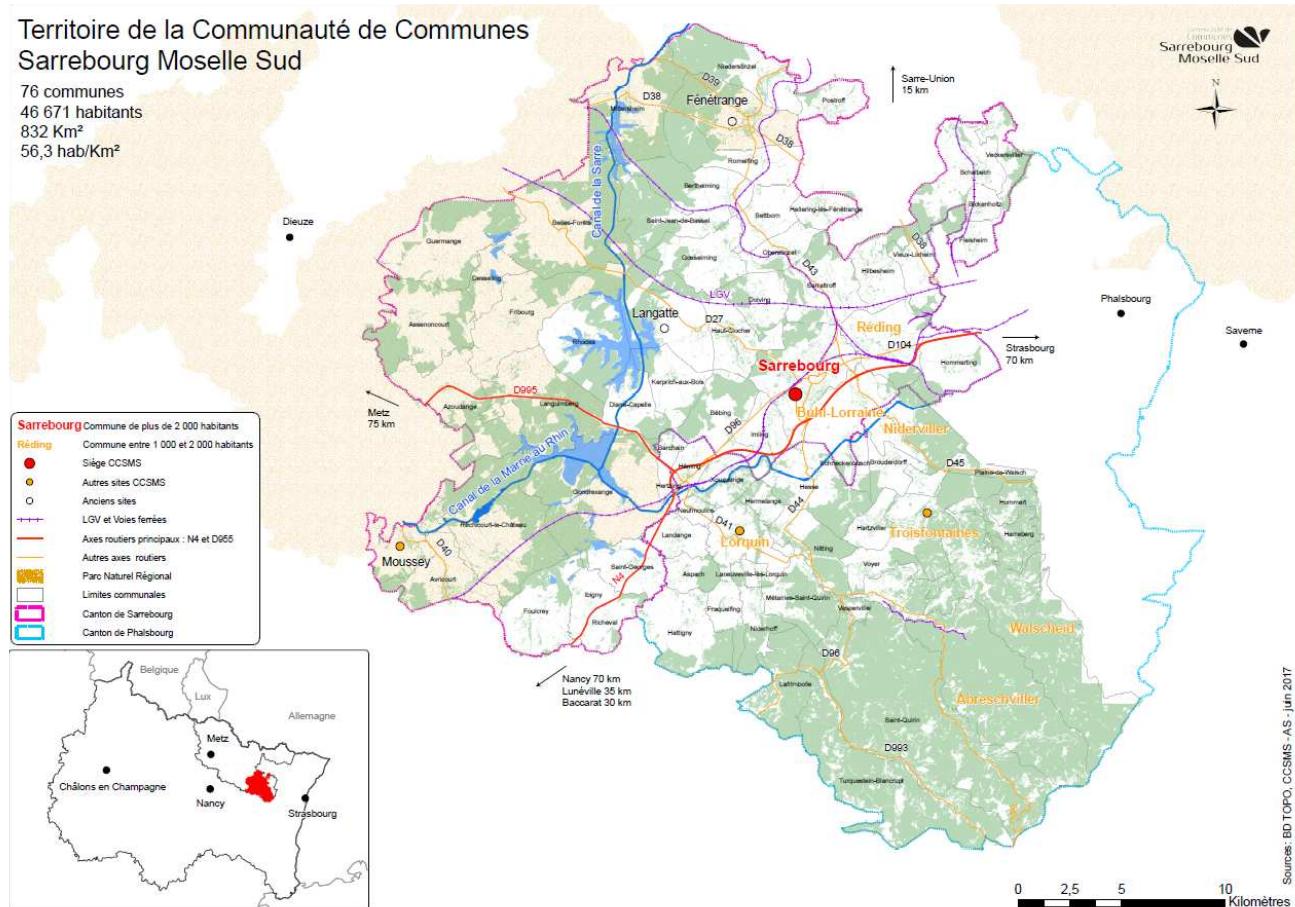
2. Portée et contenu du Pacte de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud

- Périmètre géographique de contractualisation**

Le Pacte couvre donc l'EPCI : Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud

Inclus dans le PETR : PETR Pays de Sarrebourg

Ce périmètre regroupe 76 communes pour une population de 46 671 habitants.



- Convergence progressive des contractualisations préexistantes**

Contrats de référence intégrés dans le PTRTE

Intitulé du contrat intégré au PTRTE	Date de signature du contrat ou du dernier avenant	Echelle du contrat
Action Cœur de Ville, ORT (<i>homologation Sarrebourg</i>) et OPAH	15/10/2018 24/01/2020	Sarrebourg et Fénétrange (<i>ORT en cours</i>)
Contrat de ruralité	23/03/2017	PETR
Territoire d'Industrie	22 novembre 2018	CCSMS et autres EPCI jusqu'à Wissembourg
Convention Territoriale Globale	En préparation, signature avant le 31 décembre 2021	CCSMS
Contrat Local de Santé	En préparation	CCSMS/CCPP
Plan vélo	AAP vélo et territoire 29 nov 2019 AAP Fonds mobilité active 12 mars 2021	CCSMS
Contrat de territoire Eau et Climat 2019-2022 avec Agence de l'Eau	11 septembre 2019	CCSMS

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats.

Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

- **Stratégie de développement du territoire**

Stratégie inter-PTRTE

Le territoire de Sarrebourg Moselle Sud s'inscrit dans différentes dynamiques, à des échelles de coopération variées :

- Massif Vosgien, Parc Naturel Régional :

14 communes du territoire font partie du massif des Vosges au titre de la loi dite « montagne ».

Un projet stratégique a été élaboré afin de répondre aux grands enjeux du massif, à savoir : une baisse démographique, des ressources en eau fragiles, des inquiétudes sur la forêt, une agriculture spécifique, une attractivité touristique à maîtriser, des mobilités et accès aux services contraints. L'ambition affichée de transition écologique, adaptation au changement climatique et résilience, est déclinée en cinq grandes priorités :

- Axe 1 : Connaître et faire connaître les enjeux du changement climatique et de la fragilité de l'environnement montagnard ;
- Axe 2 : Préserver les ressources naturelles et préparer la résilience des écosystèmes de montagne aux défis environnementaux et climatiques : préserver l'eau, le sol, la forêt, la biodiversité, développer les énergies renouvelables, maîtriser les risques ;
- Axe 3 : Adapter l'activité économique aux transitions écologiques et soutenir de nouveaux modèles économiques résilients en montagne : soutenir la filière bois, l'agriculture de montagne, le tourisme de montagne face au changement climatique, préserver le tissu économique local ;
- Axe 4 : Adapter l'organisation du territoire et les équipements publics aux besoins des populations de montagne : préserver la qualité de vie montagnarde, regagner des habitants, mobiliser les ressources internes ;
- Axe 5 : Une gouvernance rénovée en développant le travail en réseau, en écosystème projet pour porter le changement et la politique de transition : travailler les liens ville-montagne, coopérer avec les autres massifs (notamment frontaliers).

En parallèle, 12 communes adhèrent au Parc naturel régional de Lorraine.

- PETR du Pays de Sarrebourg, qui développe plusieurs projets et réflexions, à différentes échelles :

Réserve de Biosphère de Moselle Sud (RBMS)

Le PETR du Pays de Sarrebourg en collaboration avec le Parc Naturel Régional de Lorraine et la Communauté de Communes du Saulnois, a candidaté, en décembre 2020, pour devenir une réserve de biosphère de l'Unesco et a obtenu la reconnaissance le 15 septembre 2021.

Pour cela, des objectifs de protection de l'Environnement, de développement durable, de recherche et d'éducation ont été fixés. L'ensemble de ce programme est traduit dans un plan de gestion (Cf. annexe), structuré en objectifs stratégiques et eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels. Ce document définit les actions portées dans le cadre de la réserve de biosphère pour une période de 10 ans.

Afin d'atteindre ces objectifs, le PETR a instauré une gouvernance organisée autour d'un comité de pilotage, un comité de gestion et un conseil scientifique.

Projet Alimentaire Territorial

Le PETR du Pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois comptent aujourd'hui environ 1 002 exploitations agricoles. Cette richesse ne répond que faiblement aux besoins alimentaires du bassin de vie. La loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 3 octobre 2014 sous la forme d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) peut répondre à cet enjeu.

Un PAT est une opportunité pour :

- Fédérer tous les acteurs autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire ;
- Identifier et valoriser les projets existants ;
- Favoriser l'émergence de nouveaux projets ;
- Offrir un outil d'aide à la décision aux élus en identifiant les actions prioritaires en faveur d'une alimentation durable ;
- Préparer l'élaboration d'un PAT (projet alimentaire territorial) local.

Le PETR du Pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois ont, de ce fait, initié un PAT qui s'articule autour d'un diagnostic partagé pour identifier les différents flux alimentaires et leurs impacts :

- Que produit notre propre territoire ?
- A qui sont destinées ces productions ?
- Quels sont les besoins locaux ?
- Comment valoriser et pérenniser la production locale et notamment dans la restauration collective ?

De ce diagnostic, 4 actions matures ont été identifiées, étudiées et approfondies au cours du 1er semestre 2021 :

1. Introduction de produits locaux dans la restauration collective publique notamment la viande bovine et les produits laitiers ;
2. Structuration d'un collectif de producteurs de lait pour une transformation/commercialisation locales des produits ;
3. Développement d'une filière poissons d'étang et notamment un outil mutualisé de transformation ;
4. Recensement et analyse des points de ventes alimentaires de proximité, identification des déserts alimentaires et étude de nouvelles implantations, analyse du commerce ambulant.

Une concertation citoyenne portant sur la consommation locale aura lieu début septembre 2021.

5 autres thématiques seront étudiées en groupes de travail au cours du second semestre 2021 : lutte contre gaspillage alimentaire, diversification des activités agricoles et circuits courts, environnement et qualité des productions locales, sensibilisation des citoyens à l'alimentation locale et durable et précarité alimentaire.

Les projets et les pistes de travail constitueront le plan d'actions élaboré en novembre 2021 (fiches actions répondant à des objectifs opérationnels spécifiques), plan d'actions qui devra être enrichi au fur et à mesure selon les besoins identifiés sur le principe d'une amélioration continue.

Les indicateurs d'évaluation et de suivi des différentes actions du Projet Alimentaire Territorial sont les suivants :

1. Produits de qualité accessibles financièrement à toutes les catégories sociales du territoire ;
2. Valorisation des métiers de l'alimentation ;
3. Activités intermédiaires créées /(re)localisées sur le territoire ;
4. Création d'emplois ;
5. Amélioration des revenus des producteurs (et intermédiaires) ;
6. Durabilité des exploitations agricoles ;
7. Changement de pratiques alimentaires des citoyens ;
8. Réduction des distances parcourues par le consommateur pour acheter ses produits ;
9. Emergence de nouvelles initiatives grâce au PAT.

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarrebourg

Issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de 2000, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) vise à concilier urbanisation et préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, en permettant le développement du territoire tout en réduisant la consommation du foncier et l'étalement urbain.

C'est dans une telle démarche que le Pôle d'Equilibre Territoriale du Pays de Sarrebourg s'est engagé en 2013, après que ses communautés de communes membres lui avaient confié la compétence relative à l'élaboration, le suivi et la révision du SCoT ; un SCoT approuvé le 5 février 2020.

A travers une démarche de concertation avec ses communautés de communes, l'ensemble des institutions Personnes Publiques Associées et la Société civile, représentée par le Conseil de développement du Pays de Sarrebourg, le SCoT de l'arrondissement de Sarrebourg s'est construit autour de trois objectifs, avec une prise en compte des enjeux environnementaux de manière transversale :

- **Objectif 1 : Offrir un cadre de vie de qualité attractif pour les habitants** pour accompagner une croissance démographique mesurée (+ 3300 habitants espérés d'ici 2035) par la création de 5500 logements supplémentaires, une offre de service adaptée et un environnement qualitatif en matière de paysage et de préservation de la population des risques et nuisances.
- **Objectif 2 : Structurer un territoire de complémentarités et de solidarités**, c'est-à-dire organiser les services aux habitants à travers les différentes polarités urbaines et les communes du territoire, où chaque commune a son rôle à jouer et participe au développement du territoire.
- **Objectif 3 : Créer un environnement favorable au dynamisme économique**, favorisant le développement des entreprises existantes et l'implantation de nouvelles entreprises, tout en maîtrisant la consommation foncière.

L'observatoire du SCoT et du territoire du Pays de Sarrebourg

Le cadre législatif impose la mise en place d'un observatoire accompagnant la mise en œuvre du SCoT.

En effet, le suivi et l'évaluation de l'état d'avancement des orientations et objectifs du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) constituent une partie intégrante et importante dans cette mise en œuvre. C'est pourquoi, le PETR envisage de mettre en place cet observatoire permettant d'évaluer les différentes évolutions observées sur le territoire du Pays de Sarrebourg et de s'assurer que les objectifs fixés tendent à être atteints. Et si nécessaire dans la négative, d'opérer des modifications aux orientations du document, notamment au moment de la révision du SCoT dans 6 ans.

Le SCoT propose ainsi un ensemble d'indicateurs selon les thématiques propres aux données démographiques, aux logements, aux paysages et patrimoine architectural, aux commerces, équipements et services, à l'eau et aux différents risques, aux déplacements, aux espaces naturels, agricoles et forestiers, aux énergies, aux activités économiques et touristiques, ainsi qu'à la consommation foncière.

L'objectif est d'élargir la banque de données, ainsi que l'analyse de toute une panoplie d'autres indicateurs afin de mesurer l'évolution du territoire au travers d'un large panel de paramètres au service des collectivités, de la société civile et des habitants.

Le conseil de développement du Pays de Sarrebourg

Créé en novembre 2003, le Conseil de développement du Pays de Sarrebourg est une association (loi 1908) issue de la démarche de pays lancée par la Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (loi LOADDT dite aussi loi Voynet) en 1999.

Réunissant élus et acteurs socioprofessionnels du territoire, il est un lieu de propositions, d'initiatives, de conseil, d'évaluation des projets.

S'il agit désormais, en tant que structure associative, dans le cadre d'une certaine indépendance où il peut s'autosaisir de toutes thématiques relatives au développement territorial, il est sur le plan législatif en lien direct avec le Pôle d'Equilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Sarrebourg. De par ce lien, il est pleinement associé à la construction des projets de territoire à l'échelle du périmètre du Pays de Sarrebourg.

Il peut proposer à son initiative des projets comme il peut se voir confier des actions par le PETR, dans un esprit de « faire du conseil de développement un outil pérenne de démocratie participative au service du développement du territoire et une instance de propositions en lien avec les élus ».

Il est l'unique structure du territoire en tant qu'interface entre les élus et les représentants de la société civile du territoire.

Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

Le PETR du Pays de Sarrebourg est depuis plusieurs années fortement engagé dans la réduction et la valorisation maximale des déchets produits sur le territoire tout en préservant un service de qualité auprès de ses usagers :

- Une redevance incitative à la levée instaurée depuis 2011 sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la commune de Phalsbourg en REOM (prévue en 2024).
- Des dispositifs de précollecte et de collecte pour une valorisation maximale des recyclables : fréquences de collecte optimisées (collecte tous les 15 jours hors agglomération), bon taux de couverture des bornes d'apports volontaires (1 borne Verre pour 189 hab. et 1 borne Papiers pour 418 hab. en complément de la collecte des emballages /Journaux-revues-magazines dans les bacs de tri, dans des bornes semi-enterrées pour l'habitat collectif).
- La mise en place des extensions de consignes de tri.
- Un partenariat avec l'association « Emmaüs » avec le réemploi direct d'objets apportés dans le réseau des déchèteries contribuant également à la réinsertion sociale par le travail.
- La promotion et la formation au compostage autonome
- Obtention en 2015 du label « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage » du Ministère de l'Environnement,
- Une baisse très importante des tonnages d'ordures ménagères résiduelles depuis plus d'une dizaine d'années : -62 % entre 2009 et 2020 et dans le même temps une augmentation de 30 % des déchets recyclables.

- Une volonté de promouvoir la valorisation des biodéchets alimentaires ménagers et assimilés
- Des pratiques permettant de valoriser 82 % des déchets collectés, le reste étant enfoui
- Des actions de communication/sensibilisation, le plan de prévention des déchets

Malgré ces résultats et performances, le PETR souhaite poursuivre ses actions de réduction et de valorisation des déchets et d'améliorer le bilan environnemental. Pour cela, il construit, en 2021-2022, une base de vie de collectes de déchets indispensable à une éventuelle mise en régie (partielle ou totale) des services. Cet outil offrira une souplesse dans l'adaptation des services aux changements induits par la réglementation et permettra au PETR de ne pas être tributaire des échéances des marchés publics. En 2022, le PETR va instaurer le contrôle d'accès au sein du réseau des 7 déchèteries (23 filières de collectes présentes sur chaque site, dont 90% sont orientées vers la valorisation matière ou énergétique) dédiées aux habitants.

Enfin, un dispositif de points d'apport volontaire de biodéchets alimentaires répartis sur tout le territoire sera installé au second semestre 2024. L'ensemble de ces mesures vise à rationaliser les dépenses de fonctionnement mais surtout d'atteindre les objectifs de réductions des DMA.

Stratégie du territoire

La stratégie de développement de la CCSMS s'inscrit nécessairement dans un contexte particulier en 2021 après une année et demie de pandémie venue enrayer une dynamique initiée par les fusions des EPCI. Pour Mémoire, la CCSMS est issue de la fusion de 5 territoires à caractéristiques rurales et fortement rurales. Des territoires dont la densité de population oscillait à moins de 20 hab/km² pour le moins peuplé à 95 hab/km² pour le plus peuplé.

Après une fusion lourde, un arrêt et des incertitudes sur la dynamique économique de la période post covid, les élus du territoire ont défini une stratégie qui s'articule autour de quatre orientations majeures :

- **Agir au service d'un développement économique et touristique audacieux, créatif et innovant**
- **Poursuivre la transition écologique du territoire**
- **Offrir un service équitable et de qualité à l'ensemble des habitants du territoire**
- **Faire de la CCSMS un vecteur de solidarité et de mutualisation**

La stratégie du territoire est développée dans son projet de territoire qui sera soumis au conseil communautaire du 9 décembre 2021.

Extrait du projet de territoire de la CCSMS

« FAIRE TERRITOIRE A 76 »
en partageant une vision commune de l'intercommunalité

En parallèle du PROJET DE TERRITOIRE, la CCSMS a élaboré son « PACTE de GOUVERNANCE ». Un préalable à l'élaboration du projet afin de partager une vision commune et solidaire de notre intercommunalité.

L'histoire de la construction intercommunale issue des 5 précédentes communautés de communes est désormais écrite et de nouveaux élus viennent de nous rejoindre suite à la récente échéance électorale. Il convient désormais d'harmoniser la culture intercommunale au travers de cette charte entre la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud et les 76 Communes membres. Regroupées au sein du même espace, les 76 communes ont chacune une identité et des spécificités propres qui, ensemble, enrichissent le territoire partagé en apportant histoire, culture et esprit de solidarité. Pour affirmer cet héritage partagé, il est essentiel de fédérer et d'impliquer tous les élus locaux dans une co-construction des projets dans le maintien d'un équilibre ville-campagne.

En clair, il s'agit de définir un nouveau compromis intercommunal en considérant les communes et l'intercommunalité comme l'expression d'une même strate et pas comme deux strates distinctes. Ce n'est qu'ensemble que nous pourrons poursuivre la construction d'un territoire solidaire et innovant. Nous devons nous faire confiance, nous écouter sans préjugés, aller humblement vers les autres, travailler l'intérêt général à travers une plus grande proximité...

Le projet de territoire vise à structurer l'armature de notre vaste territoire dans une logique et un principe d'attractivité et de solidarité en identifiant des polarités attractives et accessibles sur la base d'une complémentarité d'équipements, de services et de fonctions à l'échelle plus locale, sur la base d'une bonne répartition spatiale pour une équité territoriale des habitants et des usagers.

Néanmoins, la raréfaction des ressources fiscales des communes et de la communauté de communes constatée ces 10 dernières années et surtout maintenant avec les conséquences attendues de la crise sanitaire, rendra plus difficile la pratique de la solidarité au profit des communes. Le nouveau contexte financier implique de redéfinir ce qui relève de la solidarité communautaire.

Réfléchi au sein des « pôles transversaux », enrichi en commissions thématiques et en conférences des maires, le Projet de Territoire s'est construit au regard des enjeux en termes écologiques, économiques, sociaux et démographiques.

Audace et Relance. Ces deux termes définiront l'ambition de la Communauté de communes Sarrebourg Moselle Sud pour la période 2021 – 2030. Un territoire qui innove, qui sait prendre du recul, qui tend la main aux plus fragiles, qui aime et préserve la nature.

A la faveur de la crise sanitaire et économique, le terme de résilience connaît un sursaut de popularité dans le discours politique, que préfigurait déjà son ascension en psychologie, dans les entreprises ou sur certains territoires. De plus en plus de collectivités, institutions publiques, mais aussi mouvements citoyens se réclament de la résilience des territoires pour, notamment, répondre aux défis climatiques et énergétiques. La résilience pourrait même, un jour, remplacer le concept de développement durable des territoires.

Là où il y a une volonté, il y a un chemin

Edward WHYMPER

Le développement économique sur le territoire CCSMS

Le développement économique reste la compétence et le domaine d'action privilégié de la CCSMS car c'est le moteur de fonctionnement du territoire. Les élus y attachent par conséquent une grande importance. Pourtant l'approche de ce développement économique a beaucoup évolué. L'économie ne s'entend plus stricto sensu mais doit appréhender la

notion touristique sur certains sites et dans certaines activités (ex faïence, cristal) mais aussi intégrer de nouvelles notions autour du caractère durable de chaque projet afin de prendre la transition écologique dans toute sa transversalité.

Le site de Bataville est identifié comme un site économique à « restaurer » pour accompagner tout un secteur du territoire de la CCSMS et de l'EPCI voisin (CC Vezouze en Piémont). Une étude programmatique et technique a été réalisée par l'EPFGE (Etablissement public foncier du Grand Est) afin de définir une ligne conductrice de relance du site industriel abandonné brutalement par l'entreprise BATA en 2001. Sur ce site plusieurs actions sont engagées et sont projetées :

- Acquisition de plusieurs bâtiments par la CCSMS (anciens garages, bâtiment produits chimiques et infirmerie puis bâtiment de 5 niveaux (environ 4.000m²) où une activité de production de bottes grand froid existe toujours.
- Réhabilitation des anciens garages pour mise en place d'un atelier de feutrage de laine de mouton issue des éleveurs locaux (rayon de 100 km). La société de production sera principalement constituée par ces éleveurs.
- Installation de nouvelles activités dans le bâtiment « type BATA » maintien des bottes sur 2 niveaux, activité création de vêtements de luxe à partir du recyclage de vêtements, installation d'un espace d'accueil de séminaire, installation d'un service d'accompagnement des entreprises par la pépinière d'entreprise intercommunale.
- Réflexion sur la relance d'une filière cuir à partir du cuir d'agneau local
- Reconversion de l'ensemble du site par la mise en place d'un système d'assainissement, le traitement des espaces publics, la mise en place d'une signalétique, la remise en état du bras de canal, ...

La pépinière d'entreprise construite par l'intercommunalité en 2003, a été gérée pendant près de 20 ans par le biais d'une Délégation de service publique, a été reprise en gestion directe par la CCSMS en raison de la défaillance du délégataire. La maîtrise directe permet d'envisager une autre approche de cet outil. Plusieurs actions sont maintenant permises :

- Accompagnement personnalisé et actif des entreprises hébergées et domiciliées à la pépinière d'entreprise.
- Accompagnement des entreprises du territoire sur l'Ecologie Industrielle Territoriale (EIT). La responsable de la pépinière est l'ancienne chargée de mission EIT de la CCSMS. Création d'un réseau, identification de projets innovants, tiers lieu numérique et incubateur d'idées pour le monde économique, organisation de petits déjeuners thématiques
- Mise en place d'une plateforme RH en partenariat avec plusieurs acteurs : les réseaux d'entreprises constitués, la Maison de l'emploi, la pépinière. La CCSMS a été retenue sur l'appel à projet transition collective pour une durée de 2 ans. La Démarche préfigure la mise en place de cette plateforme.
- Mise en place d'une formation d'apprentis portée par le CFA BTP de Montigny les Metz dans le domaine de la maçonnerie, petit BTP et menuiserie. Le CFA Labroise est un partenaire direct sur cette action ainsi que la fédération 57 du BTP.

Les zones d'activités économiques sont au nombre de 9 sur le territoire suite à la fusion des EPCI en 2017. Plusieurs zones disposent encore d'espaces d'accueil pour de nouvelles activités mais pour des petites surfaces. La CCSMS s'efforce d'optimiser les derniers terrains disponibles sur la zone d'activité de Berthelming, Sarrebourg, Niderviller et Buhl-Lorraine.

Le Syndicat mixte pour la Zone d'activités des grands horizons est constitué des deux EPCI voisins à savoir la CCSMS et la CCPP. Le projet est la création d'une nouvelle zone d'activité

avec un accès direct à la 4 voies (N4) et sur une surface de 60 ha environ. Son implantation nécessite une création de l'échangeur. C'est un projet de longue haleine qui vise à anticiper les besoins de terrain et à permettre l'accueil de grands projets économiques. Cette zone d'activité a été recensée et intégrée dans le SCOT. L'enjeu de cette zone d'activité consiste à disposer de nouveaux terrains pour des projets de grands gabarits pour des projets de fortes ambitions.

Cœur de ville et Opération de revitalisation de territoire. Deux communes ont manifesté leur intérêt :

- La ville de Sarrebourg sur la démarche Cœur de ville
La contractualisation est effective et porte sur plusieurs axes : effectuer une réhabilitation sur le périmètre défini pour constituer une offre attractive de l'habitat en centre-ville, favoriser un développement économique et commercial équilibré, développer l'accessibilité, mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine et fournir l'accès aux équipements publics et services publics.
- La ville de Fénétrange sur la démarche d'Opération de revitalisation du territoire. L'intégration de Fénétrange est en cours. Elle vise également une approche globale en vue d'un développement économique, patrimonial et de service.

Le développement économique touristique est un volet du développement économique à part entière qui est désormais abordé différemment du développement économique classique. Il repose sur des entreprises ou activités historiques du territoire (autour des arts du feu, la chaussure, le cuir, des canaux) ou plus classiquement autour d'un patrimoine bâti reconnu.

Différents sites ou projets sont identifiés :

- La Faïencerie de Niderviller est un site dont la réhabilitation a été initiée par la commune en 1996 puis par la CC de la Bièvre avant de retomber dans le giron de la CCSMS avec la fusion. Le « quartier » de la faïencerie a fait l'objet d'une importante requalification avec la mairie, le restaurant M et enfin le site industriel à proprement parler. Les travaux de réhabilitation du bâtiment XVIIIème portés par l'EPFGE sont en voie d'achèvement. La CCSMS étudie un projet d'animation de l'ensemble du bâtiment sur la base d'un atelier de fabrication, d'une partie d'hébergement éventuel et d'artisan d'art.
- La cristallerie de Vallérysthal à Troisfontaines vient d'être mise en liquidation (juillet 2021). La CCSMS, en accord avec l'EPGE, va se porter acquéreur de l'ensemble du site et d'une partie des produits manufacturés. La réhabilitation et le reconditionnement du site en un site de production et touristique sont envisagés.
- Les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin traversent le territoire de la CCSMS de part en part et lui apportent un volume de touristes intéressant (2019 : 3000 péniches ont fréquenté le canal de la Sarre). La CCSMS est membre fondateur de l'association terre d'Oh en 2016, créée pour assurer la promotion des canaux et des sites touristiques les plus proches tout au long du canal, depuis la frontière avec l'Allemagne jusqu'à Lagarde. La CCP vient de rejoindre cette association ce qui permettra de développer un partenariat entre 5 EPCI et d'avoir une action coordonnée pour le développement du tourisme fluvial. Un contrat de canal a été établi avec VNF après la création de l'association. Un second contrat de canal est en cours de préparation.

- La CCSMS a repris en convention le port du Houillon à Languimberg et l'a mis en location à un privé. Des travaux importants de réhabilitation ont été réalisés afin de l'accompagner pour en faire un port attractif sur toute la saison.
- Le site de Bataville est destiné à une activité économique et à une activité touristique. La notoriété nationale et mondiale de l'entreprise lui confère un attrait touristique peu commun. Deux bâtiments sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Dans la reconquête du site industriel et de la cité, la CCSMS entend permettre une valorisation touristique à travers le patrimoine historique qu'il représente (patrimoine bâti, concept industriel, organisation du travail...). L'université de Lorraine a mis en place un atelier permanent intitulé Batalab qui permet aux étudiants de découvrir et de s'approprier un morceau de l'histoire BATA, de la diffuser et de l'exposer. Des aménagements de découverte du site, de mise en valeur et muséographique sont à réaliser pour développer l'approche touristique. La proximité de l'arboretum communal et de la grande écluse à partir du site industriel confèrent une approche de complémentarité touristique.

La transition écologique du territoire

La transition écologique est une notion transversale qui concerne les thématiques du développement économique et du tourisme exposées ci-dessus. L'habitat, la mobilité sont deux domaines plus spécifiques où la transition écologique doit être la ligne directrice forte.

En matière d'habitat, la CCSMS, suite à la fusion, a décidé de devenir acteur dynamique dans ce domaine. Des simples adhésions aux organismes spécialisés (ADIL, CALM...) et mise en place de permanences, la CCSMS s'est engagée dans un plan local pour l'habitat et a décidé de recruter deux collaborateurs spécialisés à temps plein sur ce thème, l'un au profit du grand public et l'autre au profit des communes. Le PLH en cours d'élaboration débouchera sur des actions identifiées et retenues ayant un effet combiné sur l'efficacité énergétique et sur les besoins sur une typologie d'habitat. Une OPAH est en cours sur une partie du territoire de la ville de Sarrebourg.

La mobilité est aussi un domaine dont la CCSMS a décidé de se saisir pour agir autrement. La CCSMS dispose d'un réseau de transport collectif par le biais d'une Délégation de service public. L'application du Versement transport sur l'ensemble du « ressort territorial » permet d'ajuster le service sur l'ensemble des communes. Un pôle d'échange multimodal a été créé au niveau de la gare TGV de Sarrebourg (gare ferroviaire, gare routière, service de location de vélos électriques, parking, Bornes de recharges électriques). L'objectif de ce dernier est de favoriser les liaisons entre les dispositifs de mobilité. Le développement du covoiturage est récemment venu compléter l'offre de solution de déplacement sur le territoire.

En parallèle, la CCSMS s'est dotée d'un chargé de mission mobilité pour œuvrer sur les nouveaux modes de déplacement doux. C'est ainsi que la CCSMS s'est engagée dans un plan vélo qui a débouché sur un schéma vélo. En mars 2021, la CCSMS a été retenue sur l'AAP Fonds mobilité pour la réalisation de ce schéma.

Dans le cadre de la labellisation TEPCV (Territoire à énergie positive et croissance verte) obtenue en 2015, la CCSMS a fait le choix de réaliser des équipements d'incitation à la mobilité douce : aménagements de pistes cyclables, station de réparations de vélos sur les pistes cyclables, bornes de recharges pour véhicules électriques (17 bornes de recharges réparties sur 11 communes).

Dans le domaine des ressources et espaces naturels, la CCSMS s'est engagée dans un projet de préservation et de reconquête de la trame Verte et Bleue en 2018. Ce sont plus de 60 actions qui ciblent les prairies, les cours d'eau, les espaces forestiers, qui ont été identifiées pour une mise en œuvre progressive sur le territoire.

En 2018, la CCSMS s'est engagée dans un démarche de **labelisation Cit'ergie et plan Climat (PCAET)** afin d'étendre la réflexion de la transition écologique à tous les services et projets de la CCSMS et œuvrer activement par des actions choisies pour lutter contre le réchauffement climatique. Le plan climat vient d'être arrêté fin 2021. Il comporte 7 axes et 35 actions pour la période 2022-2027. La CCSMS marque sa forte implication dans cette transition à travers le label Cit'ergie qui impliquera l'ensemble des services de la collectivité.

Une offre de service équitable sur le territoire, solidarité et mutualisation

La santé est un facteur d'attractivité important d'un territoire. En partenariat avec la CCP, la CCSMS conduit un contrat Local de Santé depuis le début de l'année 2021.

Le domaine de la petite enfance est un domaine dans lequel la CCSMS n'agissait qu'à travers la mise en place d'un relais d'assistantes maternelles à l'échelle intercommunale depuis la fusion des 5 EPCI en 2017. Elle a décidé, avec le soutien de la CAF, de s'engager dans la conduite d'une convention territoriale globale (CTG). Cela va lui permettre de réaliser un diagnostic social élargi à toutes les tranches d'âges et la gouvernance devra identifier les actions nouvelles à porter pour améliorer l'attractivité du territoire.

La transition numérique est identifiée comme un service pour ses habitants et un vecteur d'attractivité sur le territoire. La mise en œuvre d'une France services mobile en partenariat avec l'Etat ou un service d'accompagnement numérique assimilé est souhaitée afin d'apporter un accompagnement numérique et d'accès aux droits des habitants notamment les aînés et les plus fragiles.

Un plan d'accessibilité des espaces publics est en cours de réalisation.

Le transport public fait désormais partie des services au quotidien pour un certain public. Dans le cadre de la Délégation avec le prestataire du réseau collectif, le transport à la demande sur l'ensemble du territoire est à l'étude. Ce transport comprend 2 lignes régulières de bus. En 2020, ce sont 223.674 km qui ont été parcourus. En 2022, le transport à la demande (TAD) sera étendu aux 76 communes.

Le service de portage de repas est en place historiquement sur une partie du territoire. Son extension à l'échelle de l'ensemble du territoire est envisagée pour répondre aux besoins des plus anciens et des plus fragiles.

Les grands projets

Depuis la fusion intervenue en 2017, la gouvernance a identifié trois grands projets déjà évoqués plus haut pour certains. Ceux-ci ont des caractéristiques intrinsèques au-delà du domaine principal auquel on peut les rattacher. Le rôle déterminant de la CCSMS a été

souligné dans le portage et le développement de ces trois projets structurants sur le territoire.

- La faïencerie de Niderviller est un projet important par l'importance du patrimoine bâti concerné, par l'importance historique de l'activité qui en faisait son identité et par la notoriété que la fabrication de Faïence lui a apportée à travers les 2 derniers siècles. C'est un site patrimonial à vocation économique et touristique en mesure d'être porteur d'une image forte pour le territoire. Le site de la cristallerie de Vallérysthal est venu s'ajouter en 2021 aux enjeux patrimoniaux, touristiques et économiques de la Faïencerie. Bien que distincts, ces deux sites sont appréhendés ensemble de par leur thématique identique autour des arts du feu et leur complémentarité.
- Le site industriel de BATA. La dimension de cette entreprise de la chaussure et la particularité de l'architecture des bâtiments, le mode de gouvernance et d'intégration des salariés font de Bata Moussey un symbole et un lieu qui ne laisse aucun visiteur indifférent. C'est un site patrimonial à vocation économique et touristique qui dispose d'une notoriété pour le territoire de par son seul nom. La CCSMS entend le valoriser pour lui redonner une fonction économique, touristique et de développement du territoire.
- Le pensionnat de Fénétrange est un bâtiment de plus de 12.000 m² situé au cœur d'une cité médiévale. Sur le territoire de la CCSMS, c'est un secteur géographique longtemps en déclin. Cet imposant bâtiment doit accueillir un projet de centre sur les troubles du système nerveux.

- **Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme**

Voir le tableau récapitulatif des opérations joint en annexe

Chaque **projet prioritaire** fera l'objet d'une « **fiche projet** » - modèle joint (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...).

Les plans de financement présentés dans chaque fiche action sont indicatifs et ne sauraient engager financièrement et juridiquement l'Etat. Chaque demande de subvention devra être déposée selon les règles propres à chaque dispositif (DETR/DSIL notamment). Elle sera orientée vers le fonds le plus approprié, en fonction de son éligibilité et des enveloppes budgétaires disponibles, et fera l'objet d'une instruction et d'une décision individuelle, après consultation ou avis des comités de programmation dédiés

La signature du PTRTE par la Région ne correspond pas à un soutien financier de la Région pour tous les projets qui y sont listés. En effet, chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès de la Région et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande. L'engagement financier de la Région pour chaque projet résultera d'une décision de la commission permanente du Conseil Régional.

*Cette partie 2) « portée et contenu du pacte » (intégration des contrats, construction/actualisation de la stratégie et choix des projets prioritaires) est nécessairement **évolutive**. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une **actualisation annuelle**. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. §3 ci-dessous) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte **sans procédure d'avant**.*

3. Processus de choix et de financement des projets

1. Le territoire identifie le **vivier de projets** qu'il estime structurants, décisifs, important pour l'avenir de son développement à court et plus long terme : les projets qu'il veut voir figurer

dans son PTRTE.

2. Les parties prenantes du Pacte définissent ensemble le **caractère prioritaire des projets** (au regard de la stratégie du territoire et des financements disponibles).
3. Les parties prenantes s'engagent à **faire avancer les projets retenus comme prioritaire** soit au titre de la relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droits communs, sur-mesure, privé...) pour les projets à faire mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année. Le PTRTE est bien évolutif.
 **Zoom sur la relance** : les projets identifiés pour la relance, c'est-à-dire pour les projets prêts à démarrer (réalisé en 2021 ou début 2022), feront l'objet d'un examen conjoint par l'Etat et la Région au sein d'un comité départemental ad hoc, voire Régional (si mobilisation de fonds européens). Les projets retenus pourront être financés avant la signature du PTRTE et seront constitutifs des projets prioritaires de ce PTRTE.

4. Les engagements des partenaires

- **Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026**
 - Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
 - Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.
- **Les engagements du territoire :**
 - Identifier un référent technique.
 - Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
 - Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.
- **Les engagements de la Région :**
 - Accompagner la démarche en proximité grâce à votre Maison de Région qui travaille en tandem avec un service contractualisation centralisé.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
 - Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
 - Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- **Les engagements de l'État :**
 - Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
 - Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
 - Contribution à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.



Territoire	PETR	Région	Etat
MORAND Philippe DGS CC SMS p.morand@cc-sms.fr 03 87 03 05 16 07 87 33 21 73	Catherine GOSSE Directrice c.gosse@pays-sarrebourg.fr 03 87 03 66 45 06 09 81 35 69	Véronique LAURENT, Directrice Maison de Région Saverne Haguenau Veronique.LAURENT@grandest.fr 03 88 03 40 81 Carole BERNARDY Cheffe de Service Maison de Région	Laura ASTHER laura.asther@moselle.gouv.fr Secrétaire Générale de la Sous-Préfecture de Sarrebourg 03 87 25 74 68 Rose-Marie SCHWARTZ- MATHIEU rose-marie.schwartz@moselle.gouv.fr 03 87 25 74 44

		<p>Saverne Haguenau carole.bernardy@grandest.fr 03 88 03 40 84</p> <p>Carine FELIX Chargée de mission Contractualisation - DCT carine.felix@grandest.fr 03 88 15 66 53</p>	<p>Anne ALBERT Préfecture de Moselle 03 87 34 88 92 anne.albert@moselle.gouv.fr</p>
--	--	---	---

Gouvernance du pacte à l'échelle locale et supra

Comité de Pacte intégrateur

Il est le lieu de définition, d'évaluation et d'actualisation de la stratégie du territoire. Il assure l'examen, le suivi et l'évaluation des projets. Il définit l'expression des besoins d'accompagnement en ingénierie.

Composition du comité de pacte

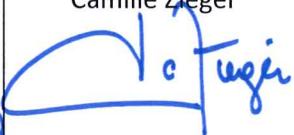
Etat : Préfet de Département ou son représentant

Région : Vice-Président et/ou la Directrice de la Maison de la Région

EPCI : Président ou son représentant

PETR : Président ou son représentant

➡ Signataires du Pacte : 01 DEC. 2021

Territoire	PETR	Région	Etat
Roland Klein  Président EPCI	Camille Zieger  Président du PETR	Jean Rottner  Président du Conseil Régional	Laurent Touvet  Préfet de la Moselle

Annexes

- Bilan écologique du territoire
- Tableau des projets
- Fiches projets pour projets matures
- Actions prévues dans le cadre de la Réserve de biosphère
- Tableaux des aides Etat et Région

Bilan écologique

En matière de transition écologique, le territoire dispose d'un certain nombre d'indicateurs, dont le suivi lui permettra d'évaluer l'évolution de sa situation.

Cette liste pourra évoluer lors des mises à jours du PTRTE.

Mobilité

- Nombre de km de pistes cyclables aménagées (Source : https://amenagements-cyclables.fr/fr/communautes/C3%A9%2Bde%2Bcommunes%2Bsarrebourg%2Bmoselle%2Bsud_200068146/facilities) :
184 km en juillet 2021
- Nombre d'actions réalisées en déclinaison du plan vélo : implantation de bornes de réparation Vélo (8), implantation de compteurs à Vélo (3), implantation de boxes de stationnement vélo en centre-ville (11)
- Part modale des modes actifs et transports en commun dans les déplacements domicile – travail (Source INSEE) : Marche : 5,6 %, Vélo : 0,9%, Transport en commun : 5,7 %

Energie, climat et risque naturel

- Consommation énergétique finale annuelle du territoire (GWh / an) : 1.925 GWh
 - Consommation énergétique finale par habitant (Source ATMO Grand Est Invent'Air V2018) :
En 2018 : 42,41 MWh/hab (34 MWh/ hab en Région Grand Est)
secteurs les plus consommateurs : industrie, résidentiel puis transports
 - Emissions totales de gaz à effet de serre (Source ATMO Grand Est Invent'Air V2020) :
 - o En 1990 : 1040 ktCO2e
 - o En 2018 : 869 ktCO2e
- Secteurs les plus émetteurs : industrie, agriculture puis transport
- Emissions de GES annuelles par habitant (TeqCO2 / an / hab) : 19 teq CO2
 - Inventaire territorial d'émissions de polluants :
 - o Emissions annuelles de SO2 du territoire (t) : 2,1 Kg/hab pour la Moselle
 - o Emissions annuelles de NOx du territoire (t) : 30,4 Kg/ha pour la Moselle
 - o Emissions annuelles de COVNM du territoire (t) : 22,7 Kg/hab pour la Moselle
 - o Emissions annuelles de PM2,5 du territoire (t) : 5,1 Kg/hab pour la Moselle
 - o Emissions annuelles de NH3 du territoire (t) : 15,6 kg/hab pour la Moselle
 - Production d'énergie renouvelable totale sur le territoire (Source ATMO Grand Est Invent'Air V2020) :
 - o En 2016 : 292 GWh
 - Production annuelle d'EnR du territoire hors hydroélectrique (MWh/an) : 292 GWh
 - Production annuelle d'énergie hydroélectrique du territoire (MWh/an) : NC
 - Nombre de réseaux de chaleur : NC mais inférieur à 3
et linéaire : NC
 - Population située dans une zone à risque naturel élevé : NC

Traitement des déchets / Economie circulaire

- Collecte annuelle des déchets ménagers et assimilés dont gravats (kg/hab/an) :
 - 2014 : 526 kg/hab/an
 - 2020 : 526 kg/hab/an
 - Objectif 2026: 497/kg/hab/an
- Collecte annuelle des déchets ménagers et assimilés hors gravats (kg/hab/an) :
 - 2014 : 434 Kg/hab/an
 - 2020 : 462 Kg/hab/an
 - Objectif 2026: 448/kg/hab/an

Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme

Les projets matures, avec un démarrage d'opération (début travaux) d'ici à mi-2022 feront l'objet d'une fiche-action détaillée

	Intitulé d'opération	Enjeu PTRTE concerné	Contrats concernés	Maitre d'ouvrage	Localisation	Description sommaire de l'opération	Calendrier de réalisation - début et fin d'opération	Projet mature OUI "relance" (réalisé en 2021/2022) NON (à faire murir)	Etat d'avancement réflexion / conception / réalisation	Coût total	Financements sollicités à ce jour	Financements déjà acquis	Remarques	
CCSMS 1	CREATION D'UN ATELIER LAINE			CCSMS sur bâtiment	BATA	Afin de valoriser la laine locale des éleveurs ovins, la création d'une SCIC par les éleveurs (majoritaires en capital) avec des partenaires extérieurs (CCSMS, CCS, Banque des territoires, Syndicat Ovin, chambre d'agriculture 57, PNRL) est projetée sur le site industriel BATA à Moussey (57). L'EPFGE va procéder à l'acquisition du bâtiment pour effectuer la dépollution et la mise hors d'eau. La CCSMS va ensuite acquérir le bâtiment pour effectuer les travaux d'aménagement immobiliers. Le bâtiment sera exploité par la SCIC d'éleveurs qui traitera la laine en feutre et isolant. La laine locale (100 km) sera valorisée et mieux rémunérée aux éleveurs)	2021/2023	oui	La SCIC est créée, Acquisition par l'EPFGE au 1er trimestre 2021, programme de travaux en cours par un BE porté par la CCSMS.	1 000 000 €	EPFGE PTRTE Région GE Plan de relance			Partenariat avec la CC du Saulnois et le PNRL depuis le début de la démarche. Valorisation d'un sous produit local, incidence directe sur l'environnement par l'aide au maintien de l'élevage ovin et la transformation locale d'un produit de l'élevage (cercle vertueux) évolution ultérieure sur d'autres produits, d'autres activités qui pourraient s'implanter à Bata. Impact indirect sur le maintien des prairies permanentes "stockeuses de CO2".
CCSMS 2	CFA - antenne délocalisée sur les métiers du BTP (maçonnerie et petit VRD, menuiserie,			Fédération du BTP sur la formation CCSMS sur les locaux	Sarrebourg	Les métiers du BTP sont depuis plusieurs années en pénuries de main d'œuvre. La fédération du BTP en lien avec le CFA de Montigny les Metz a déjà mis en place une antenne délocalisée à Sarreguemines. Elle souhaite démarrer une antenne sur Sarrebourg (janvier 2022). La CCSMS va mettre un hall de la pépinière d'entreprise à disposition. La pérennisation d'un lieu s'impose dès 2022. Aménagement d'un bâtiment à proximité du lycée Labroise pour optimiser les locaux (à intégrer dans le cadre des travaux de rénovation en cours).	2022	oui	identification du bâtiment et réalisation des aménagements .	200 000 €	PTRTE Région Grand Est			La mise en place de cette formation est un enjeu capital dans l'accompagnement économique des artisans et PME locaux. Les lieux de formations habituels sont trop éloignés du territoire (Metz). Un partenariat avec le lycée Labroise est engagé sur la formation menuiserie et sur les salles de cours théoriques pour optimiser les coûts.
CCSMS 3	Pensionnat de FENETRANGE: Crédation d'un pôle spécialisé dans les troubles du système nerveux (Autisme)			EPFGE sur un pack d'attractivité CCSMS sur l'aménagement final des locaux	Fénétrange	Le pensionnat est un bâtiment de 1936 sans activité depuis 2001. Sa surface développée est de 12 000 m². Après une étude de faisabilité en 2016, une esquisse architecturale a été réalisée par la CCSMS . La Région GE a mis en place une ingénierie spécifique pour conduire le projet à la réussite. Les locaux seront en grande partie destinés à ce centre spécialisé. Une autre partie est destinée à un regroupement scolaire (RPI) et locaux annexes (périscolaire), une micro-crèche et un restaurant . Ces trois espaces ont l'ambition d'avoir une approche inclusive avec les enfants touchés par les troubles du système nerveux.	2022/2026	oui / non	consultation d'une maîtrise d'ouvrage déléguée pour suppléer la CCSMS	15 000 000 €	EPFGE PTRTE PIA Commune mécénat			Le volet répit est momentanément suspendu pour permettre le démarrage du projet de réhabilitation.
CCSMS 4	Création d'une filière cuir d'agneau local			CCSMS	Bataville	Historiquement le territoire est consommateur de cuir du fait de la présence de l'usine de chaussures BATA à Moussey. Au même titre que la laine, le réservoir important d'ovins sur le territoire et dans un rayon proche a conduit la CCSMS à se pencher sur la valorisation locale du cuir d'agneau.	2022/2025	oui	Mission de construction de la filière par un spécialiste avec expérience dans le cuir.	70 000 € phase 1 sur un an 240 000 € phase 2 sur 3 à 4 ans	Banque des territoires, PTRTE PAT			Le candidat identifié pour réaliser la mission est aussi intéressé pour s'investir personnellement et financièrement dans le projet.
CCSMS 5	Développement des métiers des arts du feu et valorisation d'un patrimoine industriel local (Cristallerie de Vallérystal)			CCSMS	Troisfontaines	Après la liquidation de la société propriétaire du site de la cristallerie de Vallérystal, la CCSMS a décidé de se porter acquéreur du site. A la différence de Niderviller, l'authenticité de son atelier de production est exceptionnelle et mérite une attention tout aussi exceptionnelle. Sa réhabilitation pour lui redonner son état initial et sa fonction de production est envisagée. Une partie pour être dédiée à la vente et à une présentation muséographique.	2022/2025	oui	Un ancien directeur d'exploitation de la faïencerie de Niderviller devenu accompagnateur d'entreprises dans la faïence, céramique ou grès est identifié pour établir une programmation	Mission de projet sur un an 70 000 € Projet de dépollution et de réhabilitation: 3 000 000	Région GE PTRTE EPFGE Fonds Friche			
CCSMS 6	Valorisation d'un site patrimonial réhabilité en un lieu d'accueil touristique haut de gamme			CCSMS/Professionnel restauration et hébergement	Niderviller	Le site de la Faïencerie de Niderviller est propriété de la CCSMS. Composé de plusieurs bâtiment (restaurant M, Magasin d'exposition et four boutelleuses, bâtiment XVIIIème et conciergerie). La restauration du bâtiment XVIII ème est en phase d'achèvement par le l'EPFGE. L'acquisition en cours du site de la cristallerie de Vallérystal a contraint la CCSMS à modifier la vocation de la faïencerie de Niderviller. Le projet d'occupation de Niderviller par un atelier de production et des artisans d'art est abandonné au profit d'un établissement haut de gamme en hôtellerie et restauration.	2022-2025	oui	Un porteur de projet privé pourra exploiter le site haut de gamme. L'aménagement du parc est à intégrer dans la réflexion pour atteindre le niveau recherché. Le magasin pourra être intégré dans l'établissement.	2 000 000 €	Région FR Etat			Le site restera propriété de la CCSMS au vu du montant des aides publiques qui ont permis la rénovation patrimoniale.
CCSMS 7	Réhabilitation du château de Fénétrange			Ville de Fénétrange	Fénétrange	Des travaux de réhabilitation de la couverture et des façades de l'ensemble du château ont été réalisés par l'ancienne CC du Pays de Fénétrange avant la fusion des EPCI de 2014. L'aménagement des espaces intérieurs permettra d'y installer une antenne de l'office du tourisme avec boutique, des espaces de concert en lien avec l'association du festival de Fénétrange et une partie en hébergement.	2024-2026	oui	Programmation établie, marché de maîtrise d'œuvre signé avant le confinement 2020.	4 500 000	Département Région GE Etat			
CCSMS 8	Zone d'activité des Grands horizons			Syndicat mixte des grands horizons	Hommarting, Brouderdorff	Aménagement de 35 ha et de l'échangeur pour permettre l'accueil de projets d'envergure départementaux ou régionaux.	2023-2026		Etude d'aménagement à réaliser					
CCSMS 9	Projets en liens avec la stratégie intercommunale décrite			- Communes du territoire - Associations oeuvrant sur le territoire - Entreprises du territoires ou ayant une activité sur celui-ci - Particuliers résidant sur le territoire.C	Une ou plusieurs communes du territoire de la CCSMS selon le projet	Les projets qui concourent favorablement à la stratégie du territoire, dans le cadre d'une politique établie sur un schéma d'ensemble tel que le plan climat, le Plan local pour l'habitat, le développement économique, la transition écologique, les services de proximité, la convention territoriale globale, Territoire d'industrie,								

PETR 1	Réserve de Biosphère Moselle Sud			PETR	Territoire du PETR, Communauté de Communes du Saulnois(pour partie) et PNRL (pour partie) soit 138 communes	<p>Préservation du patrimoine naturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaitre et préserver la trame Bleue (2 objectifs déclinés en 3 actions) - Connaitre et préserver les espaces agricoles remarquables (3 objectifs déclinés en 4 actions) - Connaitre et préserver la trame Verte (4 objectifs déclinés en 6 actions) - Préserver de nouveaux espaces naturels (2 objectifs déclinés en 3 actions) <p>Expérimentation du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les circuits locaux (3 objectifs déclinés en 4 actions) - Accompagner le monde agricole vers l'agroécologie (3 objectifs déclinés en 4 actions) - Accompagner et favoriser une offre écotouristique (4 objectifs déclinés en 9 actions) - Favoriser une gestion durable de la forêt (2 objectifs déclinés en 3 actions) <p>Transmission aux générations futures</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer, accompagner les projets d'EEDD (5 objectifs déclinés en 15 actions) - Créer et animer les réseaux (2 objectifs déclinés en 3 actions) - Inviter la recherche sur le territoire (3 objectifs déclinés en 4 actions) <p>Préservation du patrimoine culturel (4 objectifs déclinés en 8 actions)</p>	2021-2031	non	conception/Réalisation					
PETR 2	Projet Alimentaire Territorial : Structuration de la demande de restauration collective communale			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	<p>Diagnostic approfondi de la restauration collective et plan d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> : Evaluation de la demande du territoire, Définition de l'ambition des acteurs de la restauration collective et de la vision partagée, Identification des besoins d'accompagnement et leviers financiers, Définitions de scénarios d'organisation de la commande, Lancement d'une expérimentation autour d'un groupe d'établissements moteur. <p>Structuration de l'offre bovine viande et fait à destination de la restauration collective : Définir l'offre locale disponible en viande et produits laitiers pour la restauration collective, Scénarios de structuration de l'amont pour la filière viande : conditions de faisabilité, logistique, structuration juridique, gestion de l'équilibre carcasse.</p> <p>Structuration de l'approvisionnement en viande : Définir les modalités de l'organisation de la commande de la restauration collective, en lien avec la structuration de la filière viande , Lancement de l'expérimentation.</p>	Oct 2021 à sept 2022	oui	Conception/réalisation	50.000 HT	Plan de relance			
PETR 3	Projet Alimentaire Territorial : Etude d'approfondissement sur le projet de création d'une unité de valorisation du lait			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	<p>Etude de marché approfondie:Définition du concept produit : quelle gamme de produits, quelle promesse client, cahier des charges, Définition de la zone de consommation, Estimation des volumes, Définition du positionnement prix, Engagement de la distribution en terme de volume et de prix.</p> <p>Ingénierie pour la structuration du collectif d'agriculteurs : Caractériser les systèmes de production du territoire et valider la cohérence avec la demande, Création du collectif de producteurs, Identifier l'ensemble des partenaires de la chaîne de valeur, Définir les conditions techniques, économiques, organisationnelles, juridiques, Valider l'engagement des partenaires.</p> <p>Valorisation locale en travail à façon avec traçabilité produits: Montée en puissance de la commercialisation des produits, Montée en puissance des volumes valorisés, Mise à l'épreuve de la gamme de produits, qualification de produits clefs.</p> <p>Etude de faisabilité technique d'une unité de transformation locale (avant-projet) : Définir l'opportunité de développer une unité de transformation locale sur la base des éléments de structuration de la filière définis dans les étapes précédentes, Définir le projet industriel de cette unité de valorisation laitière.</p>	Sept à Déc 2021 Etude juridique : Juillet 2021 Ingénierie: Septembre 2021 à Septembre 2022	oui	Conception/réalisation	137.500 HT	Plan de relance			
PETR 4	Projet Alimentaire Territorial : Etude de faisabilité d'un outil de transformation pour la structuration de la filière piscicole locale			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	<p>Etude de marché : Réalisation d'une étude de marché portant sur les différentes espèces de poissons d'étang dans la région Est, incluant une étude des marchés asiatiques sur le territoire et dans les villes de Strasbourg, Metz et Nancy. Évaluer la perception des poissons d'étang auprès des consommateurs (perche, carpe, sandre, brochet), Recueillir les attentes des consommateurs en termes de niveaux de transformation des poissons (entier, filet, terrine, nuggets, frais/ surgelé, recettes, etc...) et de circuit de distribution souhaité. Définir les seuils de prix des consommateurs pour l'achat de poissons d'étang. Recueillir auprès des professionnels l'intérêt/désir et les conditions de commercialisation des poissons d'étangs. Etablir une concertation avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, propriétaire de plusieurs étangs, pour aboutir à une convergence d'objectifs</p> <p>Faisabilité technique, économique, financière et juridique : Faisabilité économique et financière : business plan (Stratégie et marketing, Impact investissement et emploi, Promoteurs potentiels, Montage financier envisageable, Prise en compte des perceptions des parties prenantes (pisciculteurs, associations, administrations & pouvoirs publics, leaders du projet, décideurs politiques du territoire) et de leur engagement potentiel, Définition technique de l'outil de transformation et dimensionnement sur le site de Dieuze (ou sur le site de Hampont), Faisabilité juridique (statuts et modes de gestion du collectif, définition de la gouvernance)</p>	Oct 2021 à Février 2022 Mars à Juin 2022	oui	Conception/réalisation	20.000 HT 35.000 HT	Plan de relance			
PETR 5	Projet Alimentaire Territorial : Crédit d'un poste d'animateur du Projet Alimentaire Territorial pour une durée de 3 ans à temps plein			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Missions Générales : Pilotage, animation et mise en œuvre du projet Alimentaire Territorial, Aider le passage de l'idée au projet : aide à la mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets (appui dans l'implication des acteurs, recherche de compétences, de financements, conformité réglementaire, animation de réunions de travail), Faciliter le développement de filières à faible impact sur l'environnement dans les aspects de production, transformation, commercialisation/approvisionnement, consommation.	sept.-21	oui	Conception/Réalisation	135.000	Plan de Relance	oui (94.500 euros)		

PETR 6	Projet Alimentaire Territorial : Diagnostic des points de vente alimentaire ruraux			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Recensement et analyse des points de ventes alimentaires de proximité : Analyse du fonctionnement commercial alimentaire, Analyse détaillée de l'offre alimentaire sur le territoire, Recensement et analyse des points de ventes alimentaires de proximité, Identification des "Déserts Alimentaires", Analyse du tissu économique de la filière alimentaire artisanale : situation économique de la filière alimentaire, dynamique entrepartenariale, les hommes et les femmes de l'économie de proximité, Analyse du commerce ambulant.	Oct-Déc 2021	oui	Conception/Réalisation	15,000 HT			
PETR 7	Projet Alimentaire Territorial : Lutte contre le gaspillage alimentaire			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Recenser les pratiques actuelles de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le milieu de la restauration collective et privée, des GMS, supérettes et mise en œuvre d'actions pérennes	2022-2023	non	Conception/Réalisation				
PETR 8	Projet Alimentaire Territorial : Diversification des activités agricoles et circuits courts			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Encourager la diversification des productions agricoles locales et les circuits courts, étudier la complémentarité des productions locales entre les territoires limitrophes au PAT	2022-2023	non	Conception/Réalisation				
PETR 9	Projet Alimentaire Territorial : Environnement et qualité des productions locales			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Encourager le monde agricole à la pratique de l'agroécologie pour la préservation de l'environnement et une qualité des productions locales	2022-2023	non	Conception/Réalisation				
PETR 10	Projet Alimentaire Territorial : Sensibilisation des citoyens à l'alimentation locale et durable,			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Sensibiliser à l'alimentation durable en milieu scolaire et extrascolaire, plaisir du goût en lien avec le contrat local de santé	2022-2023	non	Conception/Réalisation				
PETR 11	Projet Alimentaire Territorial : Précarité alimentaire			PETR	Territoire du PETR et Communauté de Communes du Saulnois	Mettre en œuvre des actions locales de lutte contre la précarité alimentaire en partenariat avec les GMS, producteurs, etc., les acteurs sociaux locaux	2022-2023	non	Conception/Réalisation				
PETR 12	Déchets Ménagers: Optimisation de la gestion des déchets collectés au sein du réseau des 7 déchetteries			PETR	Territoire du PETR	Instauration d'un contrôle d'accès avec carte ou badge. Mise en place d'une vidéo surveillance sur chaque déchetterie. Acquisition de bennes pour une optimisation des rotations et baisse du trafic camions, mise en place de bennes dédiées au plastique dur, communication (rappel) sur la présence d'une déchetterie privée dédiée aux professionnels.	1 semestre 2022	oui	Conception/Réalisation	400,000 HT	Région Grand Est Climaxion		
PETR 13	Déchets Ménagers : Construction d'une base de vie dédiée aux collecteurs de déchets			PETR	Territoire du PETR	Dans le cadre des marchés publics de prestations de collecte des déchets ménagers et des recyclables et pour permettre une équité des prestataires, il s'avère indispensable de construire une base de vie dédiée à la collecte des déchets. Cette installation permet d'organiser, d'optimiser et de garantir une réactivité des prestataires. Cette base de vie, constituée pour l'essentiel, de locaux techniques pour le stationnement des véhicules de collecte, de bureaux, d'une salle de repos, de sanitaires, d'une station de lavage, de parking sera également une opportunité pour le PETR de disposer de locaux dans l'hypothèse d'une mise en régie du service.	avril 2021 à janv 2022	oui	Réalisation	865.144 HT	néant		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

Intitulé du projet : Accompagnement à la structuration de l'offre et de la demande pour le débouché de la restauration collective du territoire – application à la filière bovine

- **Référence projet : PETR 2**

- **Maître d'Ouvrage**

Nom : PETR du Pays de Sarrebourg

Nature : PETR

Code INSEE : 200 049 989 00011

RIB : 30001 00529 E5770000000 clé 66

Adresse : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Nom du représentant légal : Camille ZIEGER

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nadia VILLEMIN

Téléphone du référent : 03.87.03.66.44 ou 03.87.03.66.45

Adresse électronique du référent : n.villemin@pays-sarrebourg.fr

- **Descriptif du projet**

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

Enjeux PTRTE : Transition Ecologique

Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du PETR du Pays de Sarrebourg et sur la Communauté de Communes du Saulnois soit 230 communes, 92.053 habitants répartis sur 1.990 km².

Adresse postale du projet : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Descriptif du projet :

Diagnostic approfondi de la restauration collective et plan d'actions

Structuration de l'offre bovine viande et lait à destination de la restauration collective

Structuration de l'approvisionnement en viande

Impact socio-économique et environnemental :

Développer les débouchés locaux encore peu exploités : production importante mais faible consommation locale

Renforcer les partenariats et les synergies entre acteurs locaux

Maintenir des activités d'élevage rémunératrices

Augmenter la consommation des produits issus de l'élevage (notamment la viande) sur le territoire

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

Répondre aux objectifs de la loi Egalim

Des produits locaux encore peu présents dans les restaurants collectifs

Résoudre les difficultés d'approvisionnement en produits locaux/de qualité : coût, logistique, disponibilité des produits

Accompagner la restauration collective (changements des pratiques, gestion du sourcing, marchés publics)

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

PETR du pays de Sarrebourg et les Communautés de Communes de Sarrebourg Moselle Sud, du Pays de Phalsbourg et du Saulnois

Chambre d'Agriculture de la Moselle

Communes de Sarrebourg et Niderviller

SIS de Bruschbach, SIVOM de Guntzviller, Périscolaire de Hilbesheim

ESAT Eventail de Sarrebourg
 Société de l'abattoir du Pays de Sarrebourg
 Projet de SCIC territoire du Saulnois
 Plateforme d'approvisionnement « Les fermiers Lorrains
 Lycée agricole de Château Salins
 Cité scolaire Mangin

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : octobre 2021

Fin prévisionnelle des travaux : décembre 2022

Date de délibération sur le projet : 30 juin 2021

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Fonctionnement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	90.000		
Montant total du projet	90.000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	63.000		France Relance...
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	27.000		
Montant total des recettes	90.000		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

Intitulé du projet : Approfondissement du projet de valorisation laitière

- Référence projet : PETR 3

- Maître d’Ouvrage

Nom : PETR du Pays de Sarrebourg

Nature : PETR

Code INSEE : 200 049 989 00011

RIB : 30001 00529 E5770000000 clé 66

Adresse : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Nom du représentant légal : Camille ZIEGER

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nadia VILLEMIN

Téléphone du référent : 03.87.03.66.44 ou 03.87.03.66.45

Adresse électronique du référent : n.villemin@pays-sarrebourg.fr

- Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

Enjeux PTRTE : Transition Ecologique

Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du PETR du Pays de Sarrebourg et sur la Communauté de Communes du Saulnois soit 230 communes, 92.053 habitants répartis sur 1.990 km².

Adresse postale du projet : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Descriptif du projet :

- Etude de marché approfondie : définition du concept produit
- Ingénierie pour la structuration du collectif d'agriculteurs producteurs de lait
- Valorisation locale du travail à façon avec une traçabilité des produits
- Etude de faisabilité technique d'une unité de transformation locale (avant-projet)

Impact socio-économique et environnemental :

- Faire du capital agricole et naturel un atout pour les acteurs du PAT
- Prévention et valorisation du territoire naturel exceptionnel (Réserve de Biosphère, partie de la Surface Agricole Utile (SAU) dédiée au fourrage et prairies permanentes
- Pérennité de la filière animale locale productrice de lait
- Maintenir et développer des filières rémunératrices contribuant à l'alimentation du territoire
- Rendre accessible les produits locaux aux consommateurs du territoire

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

- Une production locale en déprise
- Une production en recul et dépendante de l'industrie laitière

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- PETR du pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois
- Producteurs de lait
- Chambre d'agriculture de la Moselle
- Coopérative agricole laitière

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : octobre 2021

Fin prévisionnelle des travaux : juin 2024

Date de délibération sur le projet : 30 juin 2021

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Fonctionnement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	250.000		
Montant total du projet	250.000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	175.000		France Relance...
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	75.000		
Montant total des recettes	250.000		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

Intitulé du projet : Etude de faisabilité d'un outil de transformation pour la structuration de la filière piscicole

- Référence projet : PETR 4

- Maître d'Ouvrage

Nom : PETR du Pays de Sarrebourg

Nature : PETR

Code INSEE : 200 049 989 00011

RIB : 30001 00529 E5770000000 clé 66

Adresse : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Nom du représentant légal : Camille ZIEGER

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nadia VILLEMIN

Téléphone du référent : 03.87.03.66.44 ou 03.87.03.66.45

Adresse électronique du référent : n.villemin@pays-sarrebourg.fr

- Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

Enjeux PTRTE : Transition Ecologique

Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du PETR du Pays de Sarrebourg et sur la Communauté de Communes du Saulnois soit 230 communes, 92.053 habitants répartis sur 1.990 km².

Adresse postale du projet : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Descriptif du projet :

Etude de marché sur les différentes espèces de poissons d'étang

Faisabilité technique, économique, financière et juridique d'un outil de transformation

Impact socio-économique et environnemental :

- Développer les débouchés locaux encore peu exploités (restauration collective, commerciale et en GMS)
- Améliorer la visibilité Offre/demande
- Développer l'offre agricole locale pour accroître la diversité
- Renforcer les partenariats et synergies entre les acteurs de la filière
- Renforcer la visibilité des produits de cette filière et l'identité du territoire

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

- Valorisation de la production locale avec un atelier de transformation (filetage, abattage etc..) vecteur de complémentarités dans la saisonnalité des productions des espèces de poissons locaux

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- PETR du pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois
- Pisciculteurs : Lucas Perche, Heymann and Co, Schambion, domaine départemental du Lindre, pisciculture lorraine

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : octobre 2021

Fin prévisionnelle des travaux : juin 2022

Date de délibération sur le projet : 30 juin 2021

- **Plan de financement**

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Fonctionnement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	55.000		
Montant total du projet	55.000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	38.500		France Relance...
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	16.500		
Montant total des recettes	55.000		

FICHE « PROJET PRIORITAIRE » - FONCTIONNEMENT

Intitulé du projet : création d'un poste d'animateur, gestionnaire et suivi du PAT

- Référence projet : PETR 5

- Maître d'Ouvrage

Nom : PETR du Pays de Sarrebourg

Nature : PETR

Code INSEE : 200 049 989 00011

RIB : 30001 00529 E5770000000 clé 66

Adresse : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Nom du représentant légal : Camille ZIEGER

Qualité du représentant légal : Président

Nom et prénom de la personne référente en charge du dossier : Nadia VILLEMIN

Téléphone du référent : 03.87.03.66.44 ou 03.87.03.66.45

Adresse électronique du référent : n.villemin@pays-sarrebourg.fr

- Descriptif du projet

Action relevant d'un programme ou d'un contrat :

Orientations / thématiques / priorités stratégiques :

Enjeux PTRTE : Transition Ecologique

Projet Alimentaire Territorial sur le territoire du PETR du Pays de Sarrebourg et sur la Communauté de Communes du Saulnois soit 230 communes, 92.053 habitants répartis sur 1.990 km².

Adresse postale du projet : Terrasse Normandie - Zac des Terrasses de la Sarre – 57400 Sarrebourg

Descriptif du projet :

Pilotage, animation et mise en œuvre du PAT

Impact socio-économique et environnemental :

- Faciliter le développement des filières locales à faible impact environnemental dans les aspects de la production, transformation, commercialisation/approvisionnement, consommation.

Pourquoi, en quoi ce projet est prioritaire ? :

- Assoir la légitimité du PAT
- Faciliter le passage de l'idée au projet : mobilisation des ressources nécessaires à la réalisation des projets

Quels sont les acteurs/ressources du territoire associés au projet ? :

- PETR du pays de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Saulnois

- **Échéancier des réalisations**

Date de début des travaux : octobre 2021

Fin prévisionnelle des travaux : octobre 2024

Date de délibération sur le projet : 30 juin 2021

• Plan de financement

Dépenses (HT)	€	%	Commentaire
Fonctionnement uniquement			
<input type="checkbox"/> VRD			
<input type="checkbox"/> Travaux sur le bâti			
<input type="checkbox"/> Autres	135.000		
Montant total du projet	135.000		

Financements	€	%	Commentaire
<input type="checkbox"/> Etat DSIL relance			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL rénovation			
<input type="checkbox"/> Etat DSIL classique			
<input type="checkbox"/> Etat autres	94.500		France Relance...
<input type="checkbox"/> Europe			
<input type="checkbox"/> Région			
<input type="checkbox"/> Département			
<input type="checkbox"/> Autre collectivité			
<input type="checkbox"/> Autre financement public			
<input type="checkbox"/> Autre financement privé			
<input type="checkbox"/> Autofinancement	40.500		
Montant total des recettes	135.000		

Plan d'Actions de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud

MISSIONS	OBJECTIF STRATÉGIQUE	OBJECTIF OPÉRATIONNEL	ACTIONS
1 Un projet de territoire qui se construit	11 Structurer les partenariats	111 Ratification de conventions de partenariats	a. Ratifier des conventions de partenariat cadrant la participation financière des partenaires b. Ratifier des conventions avec les différents acteurs des comités de gestion et de pilotage pour la réalisation de projets
		112 Co-construction d'un plan de gestion	A. Proposer un plan de gestion pour les dix prochaines années, à faire valider par le comité de pilotage et de gestion de la RBMS
		113 Définir et animer un système de gouvernance innovant	a. Co-construire un système de gouvernance mixte intégrant les acteurs socio-économiques, la jeunesse, les institutions, les élus, les associations, les scientifiques. b. Préfigurer un conseil des jeunes sur le territoire ou une autre structure représentative dans la gouvernance de la réserve de biosphère. S'appuyer sur les éco-délégués.
	12 Renforcer l'appropriation et l'image du projet	121 Informer et sensibiliser tous les publics	a. Animer des sessions d'information et de sensibilisation à destination des élus (conférence des maires, conseils municipaux etc.) ou événements ponctuels. Possibilité de créer un EDUCTOUR ; utiliser l'outil marteloscope (partenariat PNRVN et CCSMS). b. Organiser et animer des événements d'information et de sensibilisation au grand public (salons locaux, fête de la Nature), et via le plus de canaux possibles (radio, presse, télévision, web, facebook)... Créer des transversalités entre le patrimoine naturel et culturel et entre les différentes catégories d'acteurs. c. Effectuer une veille sur les bonnes pratiques du territoire (conservation / DD / recherche) et partager sur les outils de communication de la réserve de biosphère (facebook, site internet,...)
		122 Crée des outils de communication dédiés	a. Crée un site internet dédié à la RB, et faire du site une base de données pour les projets du territoire (y compris les suivis naturalistes), permettant d'effectuer un bilan de biodiversité à l'échelle du périmètre de la réserve de biosphère b. Organisation et animation d'une ou plusieurs journée(s) annuelle(s) de la biosphère, en s'appuyant sur le réseau français et les partenaires. Caractère innovant recherché. Crée d'outils de communication ponctuels type événementiel c. Mettre en place des panneaux de signalisation aux différentes entrées de la RBMS
	21 Connaître et préserver la trame bleue	211 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux aquatiques et humides	A. Réalisation d'ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité aquatiques ou humides
		212 Animer la concertation autour des étangs du territoire	a. Organiser une concertation continue sur les enjeux lacustres avec les acteurs locaux. Prendre en compte tous les acteurs y compris à l'échelle bassin versant (en y intégrant l'association FAGE). Crée un COPIL si possible animé par prestataire extérieur / médiateur. Faire participer des scientifiques RB avec enjeux similaires (RB Oberlausitzer Heide- und Teichlandschaft) b. Formuler un plan de gestion pluriannuel de l'étang du Stock déclinable années par années pour une meilleure adaptation aux changements climatiques.
2 Un territoire qui préserve un patrimoine naturel remarquable	22 Connaître et préserver les espaces agricoles	221 Favoriser les infrastructures agro-écologiques	a. Appuyer les actions de création et de maintien des infrastructures agro-écologiques portées sur le territoire, et communiquer sur ces événements. b. Étendre ces actions sur des territoires nouveaux. S'appuyer sur le programme "Haies alors" du PNRL avec transfert de compétences.
		222 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux agricoles	A. Réalisation d'ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité agricoles
	223 Favoriser les prairies, pelouses remarquables et prés salés	223 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux agricoles	a. Encourager et valoriser les pratiques agricoles favorables au maintien des prairies remarquables, pelouses et prés salés. Crée un cahier des charges concerté.
		231 Caractériser, maintenir, augmenter la naturalité des forêts	a. Réaliser des partenariats visant à augmenter la naturalité des forêts en s'inspirant des bonnes pratiques de la RB des Vosges du Nord / CCSMS TVB : îlots de sénescence, parcelles en futaie irrégulière, corridors grande faune, zones de non-gestion, forêt indivise...
	23 Connaître et préserver la trame verte	232 Animer la concertation autour des forêts du territoire	a. Organiser une concertation continue sur les enjeux forestiers avec les acteurs locaux et régionaux, y compris via l'outil Natura 2000. Coconstruire une charte d'usage actualisée avec tous les usagers et gestionnaires des forêts domaniales et privées. Former un groupe de travail multipartenarial pérenne, intégrable dans le comité de gestion de la réserve de biosphère. Faire venir experts MAB et autres (Gwenaël Jacob, Emmanuel Menoni) b. Organiser une réflexion collective sur les mobilités et la fréquentation de l'ensemble des forêts et les enjeux sur les populations faunistiques préservées, en vue de sauvegarder les espèces emblématiques comme le Grand Tétras, la Gélinotte des bois, le lynx, le loup. Synchroniser l'action avec l'identité de massif et les corridors régionaux.
		233 Réaliser des inventaires de biodiversité en milieux forestiers	A. Réalisation d'ABC avec les communes concernées par des enjeux de biodiversité forestiers
		234 œuvrer pour une stratégie d'équilibre entre milieux ouverts et milieux forestiers	a. Nouer des partenariats pour maintenir un équilibre cynégétique en milieu forestier. Travail avec les fédérations de chasse et les gestionnaires forestiers. b. Étudier les paysages et leur ouverture et fermeture : retracer l'historique et avoir une approche pluridisciplinaire liant les usages à l'évolution de ces paysages, utiliser comme moyen de sensibilisation.
	24 Préserver de nouveaux espaces naturels	241 Accompagner la création d'espaces naturels protégés sur le territoire	a. Animer les processus de création préfiguration d'aires protégées en adéquation avec la SCAP sur de nouvelles zones, y compris les friches et les zones militaires. b. Augmenter le degré de protection d'espaces déjà protégés afin de consolider les efforts de préservation du patrimoine naturel et/ou culturel
		242 Accompagner les habitants dans leur stratégie foncière	a. Initier une démarche d'accompagnement de la population à l'utilisation de l'outil Obligation Réelle Environnementale (ORE) en complément avec le CENL

Plan d'Actions de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud

<p>3 Un territoire d'expérimentation du DD</p>	31	Développer les circuits locaux	311	Accompagner la création de circuits courts alimentaires	a. Incrire le projet et participer au Plan Alimentaire Territorial et accompagner la création de circuits courts dans le maraîchage, élevage, pisciculture, en étudiant une valorisation des produits locaux par la reconnaissance en réserve de biosphère. Communiquer à travers une marque réserve de biosphère / un logo.
			312	Accompagner la création d'une filière locale de transformation laitière	a. Accompagner l'étude de valorisation sur le plan de la communication b. Étudier la valorisation des pâturages ou des produits laitiers par la reconnaissance biosphère
			313	Étudier la faisabilité de circuits courts non-alimentaires	a. Utiliser les amendements organiques locaux en faveur des agriculteurs boues de curage des étangs, autres déchets organiques) et rechercher les synergies entre filières, circuits et leur localisation
	32	Accompagner le monde agricole vers l'agroécologie	321	Informer et sensibiliser sur les enjeux de biodiversité	a. Accompagner les actions d'EEDD et de sensibilisation à l'environnement visant le monde agricole et mises en place par les partenaires dans leurs projets respectifs, notamment la Chambre d'Agriculture et les CC. Utiliser le concept d'agrobiodiversité, de biodiversité ordinaire agricole comme porte d'entrée. b. Création / accompagnement de fermes témoins pour sensibiliser élus habitants ou entreprises aux bonnes pratiques possibles.
			322	Étudier la mise en place d'une stratégie agroforestière	A. Initier une stratégie en faveur de pratiques agroforestières sur la RBMS
			323	Rechercher des financements agricoles	a. Élaborer la mise en place d'une étude sur les Paiements pour Services Environnementaux (PSE) de l'AMI Agence de l'Eau à l'échelle de la RBMS. Se positionner comme complément au projet TVB de la CCSMS
	33	Accompagner et favoriser une offre écotouristique	331	Créer une synergie entre structures du tourisme	a. Fédérer autour du projet et incorporer la RB dans les stratégies touristiques locales, en créant un lien entre porteurs de projets touristiques / OT ; Organiser des réunions de mise en commun et comparaison des stratégies ainsi que des indicateurs de qualité des produits par rapports aux impacts environnementaux ; b. Élaborer un message commun / Élaborer une charte d'engagement environnementale commune et d'utilisation du logo biosphère c. Accompagner les acteurs touristiques aux problématiques environnementales
			332	Accompagner, valoriser et développer le potentiel écotouristique	a. Créer des produits de type circuits dédiés à la RBMS : par thématiques (forêts/étangs/pêche) ; de slowtourisme (sans bagages sur ânes, par vélo) ; avec prestataires locaux (guides natures PNRL) ; en synergie avec des gîtes ruraux (fermes, airbnb) b. Développer des gîtes ruraux en collaboration avec le monde agricole c. Animer une concertation autour de la thématique de l'accès des forêts et espaces naturels aux touristes
			333	Créer un lieu d'accueil de la réserve de biosphère	a. Créer au moins un lieu central dédié à la réserve de biosphère, sous la forme d'un Centre d'Interprétation du Territoire, d'un écomusé [...]. En charge de la promotion touristique des patrimoines du territoire, ce lieu devrait être multi-fonction, multi-temporalité (expositions pérennes ou non), laboratoire d'idées et centre des processus de concertation.
			334	Rechercher des financements européens des programmes LEADER et/ou INTERREG	a. Co-concevoir en s'appuyant sur l'expérience GAL existante un projet d'écotourisme calqué sur les nouveaux financements LEADER 2023-2030. b. Co-concevoir en s'appuyant sur l'expérience INTERREG BCHT un projet de valorisation du patrimoine culturel et naturel : soit par l'entrée Sarre (tourisme fluvial transfrontalier avec l'Allemagne) ; soit par l'entrée massif des Vosges (tourisme forestier / buissonnier en s'inspirant du PNRVN).
	34	Favoriser une gestion durable de la forêt	341	Développer des partenariats favorables à une utilisation durable des forêts	a. Accompagner les usagers, gestionnaires et élus sur les modifications de gestion forestière bénéficiant la biodiversité, de leur mise en place effective aux conséquences sur les usages. b. Relancer la maîtrise d'ouvrage Natura 2000 des deux sites ZPS et ZSC des crêtes des Vosges mosellanes. Synchroniser avec les documents d'aménagements (- 2022).
			342	Étudier la filière bois locale	a. Réaliser une étude de faisabilité du développement de la filière bois locale, y associer l'interprofession de la filière (charpentiers / ébénistes), explorer les usages (tonneaux / mobilier / bois doeuvre), en s'appuyant sur le retour d'expériences du PNRVN
<p>4 Un territoire qui transmet aux générations futures</p>	41	Développer, accompagner les projets d'EEDD	411	Accompagner et développer les projets d'EEDD au sein de l'éducation nationale	a. Accompagner les porteurs de projets environnementaux DANS l'éducation nationale et favoriser la visibilité des actions d'EEDD menées sur le territoire, en s'assurant de leur articulation dans la RB. S'appuyer sur les écodélégués des lycées. b. Développer l'outil des Aires terrestres/forestières Éducatives de l'OFB, le décliner sur les différents milieux (forestiers, agricoles, aquatiques). Au fil de l'eau.
			412	Accompagner et favoriser les projets des partenaires	a. Accompagner les projets environnementaux des partenaires, favoriser la visibilité des actions d'EEDD menées sur le territoire, en s'assurant de leur articulation dans la RB. b. Développer un réseau de fermes pédagogiques en lien avec le monde agricole et sensibiliser aux enjeux environnementaux. Synchroniser avec l'action gîtes ruraux. c. Développer le réseau "Terres et Ailes" / "Refuges" de la LPO chez tous les publics. d. Valoriser et développer des ateliers de communication et de sensibilisation des partenaires gestionnaires ONF / CRPF / Département / VNF / CENL
			413	Structurer l'EEDD dans la réserve de biosphère	a. Accompagner la création d'un réseau d'EEDD sur le territoire en fédérant ses différentes sources autour d'objectifs et thématiques communes, créer une semaine de la biosphère : un jour = une association = un lieu de biodiversité (voir grange aux paysages) ou une espèce et son écosystème b. Accompagner la création d'un centre de formation (ou CPIE) en EEDD pour tous ses acteurs (enseignants, asso, élus, particuliers) et reflétant la réserve de biosphère.
			414	Créer des outils et méthodes d'EEDD innovants	a. S'appuyer sur le réseau des Écoles de la biosphère (ou des écoles associées UNESCO), en faisant des partenariats (échanges) entre réserves de biosphère nationales et internationales (notamment allemands) b. Créer des outils et projets EEDD innovants, en établissant des passerelles entre le patrimoine naturel et culturel, en invitant l'art dans la Nature [...]
			415	Favoriser l'offre EEDD de "plein air"	a. Développer et/ou accompagner les "Écoles du dehors" et/ou les "Écoles de la forêt" b. S'assurer d'une dimension environnementale des événements sportifs de plein air en développant des chartes RBMS c. Développer et/ou accompagner l'utilisation des marteloscopes à destination des scolaires d. Développer l'offre EEDD à destination du public handicapés, notamment à travers la randonnée (joëlettes) e. Développer l'offre EEDD à destination des personnes en difficulté financière, en s'appuyant sur le Pôle solidarité de Moselle attractivité

Plan d'Actions de la Réserve de Biosphère de Moselle Sud

5 Un territoire qui préserve son patrimoine culturel	42	Animer les réseaux	421	Préfigurer un réseau d'éco-acteurs	a. Intégrer le réseau français des éco-acteurs en constituant une dynamique entre acteurs locaux, en s'appuyant soit sur la dynamique associative déjà lancée, soit sur des thématiques de DD structurantes. Privilégier un réseau d'éco-acteurs orienté vers les pratiques agro-écologiques
			422	Préfigurer un réseau d'entreprises partenaires et actives	a. Convaincre et motiver les entreprises du territoire à devenir partenaire du projet de territoire : accompagnement RSE, conception de chartes d'utilisation du logo biosphère (ex golf durable), reconnaissance Act4Nature, organisation d'événements d'EEDD ou de sensibilisation, Entreprises Engagées pour l'Environnement (OEB), refuges LPO b. Préfigurer la constitution d'un "Fond des entreprises pour la RBMS"
	43	Inviter la recherche sur le territoire	431	Organiser des cycles de conférences scientifiques	a. Définir un programme de conférences scientifiques de vulgarisation. En traitant de thématiques comme le changement climatique, les EEE, la fermeture des milieux, la pollution, la gestion forestière etc. Veiller à traiter toutes les thématiques de la RBMS et tout son territoire
			432	Mettre en place un observatoire scientifique	a. Créer un observatoire scientifique sur le territoire ayant des thématiques anthropiques (tourisme, fréquentation, types de pressions) et naturelles (qualité de l'eau, flux, EEE). Prioritairement, les grands étangs réservoirs. Corréler avec un Conseil scientifique et les universitaires régionaux, s'appuyer sur les experts du réseau MAB. Intégrer les habitants et/ou associations locales en synergie avec un conseil scientifique du territoire, en s'appuyant sur l'observatoire régional de la biodiversité, les Zones Ateliers et le réseau MAB.
			433	Préfigurer un conseil scientifique	a. Animer un processus de création d'un conseil scientifique sur le territoire en synergie avec le PNRL b. Préfigurer un programme cadre de recherche ; création d'une destination recherche pour les laboratoires universitaires et mis à disposition de locaux et matériel
	51	Préserver le patrimoine culturel	511	Développer et accompagner des animations culturelles locales	a. Créer un cycle de conférences sur les trésors culturels du territoire, animations, ateliers, expos et conférences des Musées de Vic et Marsal, Sarrebourg et Phalsbourg [...] b. Développer de nouvelles actions, en apportant de la transversalité dans les animations et de la mise en réseau innovante (ex horizon Sancy...).
			512	Préserver et valoriser le patrimoine historique	a. Mieux connaître les trésors historiques et archéologiques du territoire et valoriser l'existant. b. Accompagner le classement de sites d'intérêt (dont le patrimoine industriel) au titre des monuments historiques.
			513	Connaître et préserver le patrimoine immatériel	a. Réaliser un diagnostic sur le patrimoine linguistique du territoire ; b. Développer des actions de promotion et des programmes d'action en faveur des dialectes locaux
			514	Préserver et valoriser le patrimoine architectural	a. Mieux connaître les trésors architecturaux du territoire et valoriser l'existant b. Étudier la faisabilité d'une ou plusieurs OPAH rurales ou d'autres outils de protection du patrimoine

aides Région

Dossier - Code	Dossier	Localisation du dossier	Bénéficiaire	Type d'aide	Procédure du dossier	Montant proposé	Date de décision	Coût réel de l'opération
	CC Sarrebourg Moselle Sud					1 199 445 €		6 754 362 €
21E00031415	Mise aux normes de la salle communale	HARREBERG	COMMUNE D'HARREBERG	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	20 000 €	15/10/2021	42 106 €
21E00037848	Rénovation énergétique bâtiments communaux	VOYER	COMMUNE DE VOYER	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	20 000 €	15/10/2021	51 471 €
21P01214	Rénovation énergétique de la salle socio culturelle située 8 rue de la gare à Moussey d'une surface de plancher rénovée de 600 m ²	MOUSSEY	COMMUNE DE MOUSSEY	Investissement	Rénovation énergétique des bâtiments publics et associatifs	54 400 €	15/10/2021	1 011 230 €
21P07676	réhabilitation et extension de la salle des fêtes	HELLERING-LES-FENETRANGE	COMMUNE DE HELLERING LES FENETRANGE	Investissement	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	58 627 €	15/10/2021	318 516 €
21P08329	Remplacement des fermetures de la salle communale de la Mairie-école de Vieux-Lixheim	VIEUX-LIXHEIM	COMMUNE DE VIEUX LIXHEIM	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	12 391 €	15/10/2021	24 783 €
20P05368	Installation d'une chaufferie bois d'une puissance de 840 kW à la congrégation des sœurs de la Divine Providence à Saint-Jean-de-Bassel	SAINT-JEAN-DE-BASSEL	MAISON MERE SOEURS DIVINE PROVIDENCE	Investissement	Soutien au bois énergie	400 000 €	19/03/2021	1 818 282 €
20P08734	Réaménagement et extension de l'aire de jeux	HARTZVILLER	COMMUNE DE HARTZVILLER	Investissement	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	15 851 €	12/02/2021	80 583 €
20P10354	57544-Étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois à la mairie, l'école et la salle polyvalente de Plaine de Walsch	PLAINE-DE-WALSCH	COMMUNE DE PLAIN DE WALSCH	Investissement	Soutien au bois énergie	2 520 €	12/02/2021	3 600 €
20P11271	Rénovation de la salle des fêtes	DESSELING	COMMUNE DE DESSELING	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	12 283 €	12/02/2021	24 565 €
21E00028050	Restauration du clos-couvert de la collégiale Saint-Rémi - Tranche optionnelle 1	FENETRANGE	COMMUNE DE FENETRANGE	Investissement	Patrimoine Classé au titre des Monuments Historiques	129 041 €	19/03/2021	430 137 €
21E00029697	Réhabilitation et mise aux normes PMR de la salle des fêtes	NIDERHOFF	COMMUNE DE NIDERHOFF	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	20 000 €	23/04/2021	221 000 €
21E00031478	Aménagement des abords d'un bâtiment public et accessibilité de la Mairie	SAINT-GEORGES	COMMUNE DE SAINT GEORGES	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	6 021 €	21/05/2021	12 042 €
21E00035958	Aménagement aire de jeux	LAFRIMBOLLE	COMMUNE DE LAFRIMBOLLE	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	13 259 €	10/09/2021	26 517 €
21E00037230	Rénovation façade mairie	FRAQUELFING	COMMUNE DE FRAQUELFING	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	7 004 €	10/09/2021	14 009 €
21P01097	57623-Etude de faisabilité en vue de l'installation d'une chaufferie bois à Saint Quirin	SAINT-QUIRIN	COMMUNE DE SAINT QUIRIN	Investissement	Soutien au bois énergie	4 130 €	23/04/2021	5 900 €
21P01185	réhabilitation de la salle socio-culturelle	MOUSSEY	COMMUNE DE MOUSSEY	Investissement	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	82 482 €	21/05/2021	1 037 230 €
21P01377	réhabilitation et extension de la salle socio-éducative, aménagement d'un terrain multisports et d'une aire de jeux	BROUDERDORFF	COMMUNE DE BROUDERDORFF	Investissement	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	68 935 €	21/05/2021	430 470 €
21P02214	réhabilitation et extension de la salle polyvalente	PLAINE-DE-WALSCH	COMMUNE DE PLAIN DE WALSCH	Investissement	Soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité	64 408 €	10/09/2021	323 540 €
21P05150	Réfection de la toiture, des sols et des peintures des bâtiments communaux	HOMMERT	COMMUNE DE HOMMERT	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	12 042 €	21/05/2021	40 813 €
21P05151	Construction d'un terrain de pétanque avec clôture	HOMMERT	COMMUNE DE VELOSNES	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	5 205 €	21/05/2021	12 260 €
21P05841	Ravalement des façades de la mairie de Bébing	BEBING	COMMUNE DE BEBING	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	6 500 €	10/09/2021	13 000 €
21P05976	Réaménagement de l'aire sportive et de jeux de Guermange	GUERMANGE	COMMUNE DE GUERMANGE	Investissement	Relance rurale (mesure d'urgence)	5 629 €	10/09/2021	29 345 €
21P05980	57334-Installation d'une chaufferie bois d'une puissance de 24 kW dans l'ancien Presbytère à Hommert	HOMMERT	COMMUNE DE HOMMERT	Investissement	Soutien au bois énergie	7 472 €	10/09/2021	24 908 €
21P07860	Aménagement de la Pépinière d'Entreprises de Sarrebourg - Zone des Terrasses pour l'accueil d'étudiants	SARREBOURG	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SARREBOURG MOSELLE SUD	Investissement	Plan Régional Etudiants	10 000 €	10/09/2021	32 556 €
21P07997	Ingénierie 2021 PETR Pays de Sarrebourg	SARREBOURG	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SARREBOURG	Fonctionnement	Ingénierie Territoriale	37 940 €	10/09/2021	94 851 €
20P06962	Soutien à l'ingénierie 2020 Pays de Sarrebourg	SARREBOURG	SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE SARREBOURG	Fonctionnement	Grand Est - Ingénierie territoriale 2018-2021	37 954 €	18/09/2020	94 885 €
19P14184	Travaux d'urgence de l'église abbatiale Saint-Laurent	HESSE	COMMUNE D'HESSE	Investissement	Patrimoine Classé au titre des Monuments Historiques	2 688 €	17/01/2020	8 961 €
20P05534	Aménagement de nouveaux équipements pour le golf intercommunal du Pays de Sarrebourg	SARREBOURG	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SARREBOURG MOSELLE SUD	Investissement	Soutien aux investissements sportifs	71 764 €	18/09/2020	478 425 €
20P07297	Restauration de l'église Saint-Martin à Dolving	DOLVING	COMMUNE DE DOLVING	Investissement	Dispositif régional de préservation et de restauration du patrimoine non protégé	9 185 €	12/02/2021	45 929 €
20P10349	57680-Étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois à la mairie, l'école et la salle des fêtes de Troisfontaines	TROISFONTAINES	COMMUNE DE TROISFONTAINES	Investissement	Soutien au bois énergie	1 715 €	12/02/2021	2 450 €

Subventions d'investissement (DETR /DSIL) accordées par l'État au titre de la relance - 2020 et 2021

ANNEE	COLLECTIVITE / EPCI	TYPE de SUBVENTION	LIBELLE DE L'OPERATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
2021	ABRESCHEVILLER	DETR	REFECTION DU PONT ROMMELSTEIN	30 880,00
2021	ABRESCHEVILLER	DETR	REFECTION DU TOIT DE LA MAIRIE	10 616,39
2021	ASPACH	DETR	ELECTRICITE ET PEINTURE DE L'INTERIEUR DE L'EGLISE	14 949,93
2020	ASSENONCOURT	DETR	PRESBYTERE ET MUR DU CIMETIERE	9 031,50
2021	AVRICOURT	DETR	CREATION D'UNE AIRE DE JEUX	32 279,49
2021	AVRICOURT	DETR	VIDEO PROTECTION DES VOIES PUBLIQUES	12 112,80
2020	BARCHAIN	DETR	ECLAIRAGE PUBLIC BASSE CONSOMMATION	2 618,50
2020	BEBING	DETR	PORTE DE SERVICE DE LA SALLE COMMUNALE	2 010,50
2021	BEBING	DETR	POSE D'UNE PORTE D'ENTREE A LA SALLE COMMUNALE	1 711,25
2020	BERTHEMING	DETR	TOITURE DE L'EGLISE	33 452,00
2021	BERTHEMING	DETR	CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS	25 698,40
2020	BETTBORN	DETR	STRUCTURE D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS	58 000,00
2021	BETTBORN	DETR	REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE	30 904,14
2021	BELLES-FORETS	DETR	AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX	9 043,13
2020	BROUDERDORFF	DETR	REAMENAGEMENT ET EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE	121 964,50
2020	BROUDERDORFF	DETR	EQUIPEMENT NUMERIQUE DES ECOLES	6 258,00
2021	BROUDERDORFF	DETR	CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORT ET D'UNE AIRE DE JEUX	28 700,00
2020	BUHL-LORRAINE	DETR	CONSTRUCTION D'UN ATELIER AU CENTRE TECHNIQUE	61 152,00
2021	BUHL-LORRAINE	DSIL	REHABILITATION DU CHAUFFAGE DE LA SALLE COMMUNALE	26 168,00
2021	BUHL-LORRAINE	DETR	REMISE AUX NORMES DE LA CHAUFFERIE DE LA SACRISTIE	18 911,77
2021	BUHL-LORRAINE	DETR	ISOLATION DES COMBLES DE L'ANCIENNE ECOLE	4 209,10
2020	DESSELLING	DETR	LOCAUX DE STOCKAGE DE LA Mairie ET DES ASSOCIATIONS	5 156,90
2021	DESSELLING	DETR	INSTALLATION CUISINE ET MOBILIER DANS LA SALLE DES FETES	8 198,46
2021	DESSELLING	DETR	RADIATEURS ELECTRIQUES DE LA SALLE DES FETES ET DE LA Mairie	1 421,00
2020	DIANE-CAPELLE	DETR	MAISON DE LA POUPEE TRANCHE 3	81 161,20
2021	DIANE-CAPELLE	DETR	INSTALLATION DE CINEMOMETRES	2 301,50
2020	FENETRANGE	DETR	VALORISATION D'UNE GRANGE TRANCHE 2	8 460,00
2020	FENETRANGE	DETR	CLASSE NUMERIQUE A L'ECOLE	7 150,00
2021	FENETRANGE	DSIL EXCEP RELANCE	MISE AUX NORMES ELECTRIQUE ET INCENDIE - COLLEGIALE ST REMY	50 145,00
2021	FENETRANGE	DETR	RENOVATION DE LA CROIX - PARVIS COLLEGIALE ST REMY	3 543,00
2021	FENETRANGE	DETR	RENOVATION DE LA TOITURE DE LA MAISON KLEIN	26 233,80
2020	FLEISHEIM	DSIL EXCEP RELANCE	ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE	3 200,00
2020	FOULCREY	DETR	REEMPLACEMENT DE 2 PARATONNERRES	1 966,20
2021	FOULCREY	DETR	REEMPLACEMENT DE 4 POTEAUX D'INCENDIE	2 520,00
2021	Fribourg	DETR	EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES VERGERS	3 857,40
2020	GONDREXANGE	DETR	RENOVATION DE LA TOITURE DU PRESBYTERE	5 827,85

2021	GONDREXANGE	DETR	RENOVATION DES ALLEES ET DU PARKING DU CIMETIERE	27 601,80
2020	GOSSELMING	DETR	ACCESIBILITE ET SECURISATION DU PLATEAU SCOLAIRE	21 040,00
2020	GUERMANGE	DETR	RENOVATION DE L'ESCALIER DE LA MAIRIE	2 774,40
2021	GUERMANGE	DETR	REAMENAGEMENT DE L'aire sportive et de jeux	14 672,41
2021	HARREBERG	DETR	SECURISATION DES ABOARDS DU BAC A VERRE SITIFOR	6 525,19
2020	HARTZILLER	DETR	RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	9 136,40
2021	HARTZILLER	DSIL	CHANGEMENT DU CHAUFFAGE LOGEMENT ET ATELIER COMMUNAUX	6 828,00
2021	HARTZILLER	DETR	CREATION D'UNE AIRE DE JEUX	28 204,05
2020	HATTIGNY	DSIL EXCEP RELANCE	ISOLATION BATIMENT COMMUNAL	15 906,00
2021	HATTIGNY	DETR	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	13 884,00
2021	HAUT-CLOCHER	DETR	RENOVATION ET SECURISATION DU BATIMENT SCOLAIRE	18 625,18
2020	HELLERING-LES-FENETRANGE	DETR	EXTENSION ET RENOVATION DE LA SALLE POLYVALENTE	111 480,00
2021	HERMELANGE	DETR	ACCESSIBILITE PMR DE L'EGLISE	2 400,00
2020	HERTZING	DETR	ECLAIRAGE PUBLIC BASSE CONSOMMATION	3 657,60
2020	HERTZING	DETR	SECURISATION DU CARREFOUR ET FEUX PEDAGOGIQUES	17 331,68
2020	HILBESHEIM	DETR	ÉCLAIRAGE AU STADE DHONNEUR	25 007,70
2021	HILBESHEIM	DETR	TRAVAUX DANS LA COUR DE L'ECOLE COMMUNALE	3 079,86
2020	HOMMARTING	DSIL EXCEP RELANCE	ISOLATION BATIMENT COMMUNAL	16 331,00
2020	HOMMARTING	DETR	AIRE DE JEUX ET TERRAIN MULTISPORT	49 221,32
2021	HOMMARTING	DSIL	REMPACEMENT DE LA CHAUDIERE FIOUL PAR PAC A LA SALLE POLYVALENTE	12 449,00
2020	HOMMERT	DSIL EXCEP RELANCE	ACHAT D'UNE CHAUDIERE GRANULES	12 454,00
2020	HOMMERT	DETR	RENOVATION DE LA SALLE DES FETES	9 999,45
2021	HOMMERT	DETR	AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR RUES DE L'AVENIR ET DU STADE	5 837,76
2021	HOMMERT	DETR	AMENAGEMENT ET ETANCHEITE DE LA PETITE SALLE DU FOYER	4 796,74
2021	HOMMERT	DETR	CONFORMITE DE LA CUISINE DU FOYER COMMUNAL	16 105,00
2020	IBIGNY	DETR	SÉCURISATION DU TOIT DE L'EGLISE ET POTEAU INCENDIE	9 776,00
2021	IBIGNY	DETR	SECURISATION DE LA TOITURE DU CHOEUR DE L'EGLISE	6 669,35
2021	IBIGNY	DETR	REMPACEMENT D'UN POTEAU A INCENDIE	1 556,00
2021	IBIGNY	DETR	MISE EN PLACE DE SILHOUETTES DE SECURITE ROUTIERE	235,60
2020	IMLING	DSIL	CREATION DE LOGEMENTS SENIORS	175 783,00
2020	IMLING	DETR	PREAU LATERAL A SALLE DES FETES	4 620,00
2021	IMLING	DETR	RENOVATION DU CHAUFFAGE A LA SALLE DES FETES ET A LA MAIRIE	25 000,00
2020	LANDANGE	DETR	ALLÉE PIÉTONNE AU CIMETIÈRE	6 564,00
2020	LANGATTE	DETR	CUISINE POUR SALLE POLYVALENTE ET PERISCOLAIRE	16 072,50
2020	LANGATTE	DETR	EXTENSION DE L'ATELIER MUNICIPAL ET DE LA SALLE DES ASSOCIATIONS	47 099,20
2021	LANGATTE	DETR	CREATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CARS	57 356,25
2020	LANGUMBERG	DETR	EXTENSION DE LA SALLE COMMUNALE	74 420,70
2020	LORQUIN	DETR	TRAITEMENT MERULE ET REFECTON DU LOGEMENT DU PRESBYTERE	25 152,00
2021	LORQUIN	DETR	REHABILITATION DE L' ECLAIRAGE PUBLIC	1 758,00

2021	LORQUIN	DETR	EQUIPEMENT NUMERIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE	1 693,65
2021	LORQUIN	DETR	REHABILITATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES ECOLE PRIMAIRE	7 308,50
2021	LORQUIN	DETR	RENOVATION DE LA TOITURE DU PRESBYTERE	5 843,50
2020	METAIRIES-SAINT-QUIRIN	DSIL EXCEP RELANCE	ACHAT D'UNE CHAUDIERE PELLETS POUR LA MAIRIE ET L'ECOLE	11 385,00
2020	METAIRIES-SAINT-QUIRIN	DETR	EXTENSION DU PARKING DE L'ECOLE	11 997,50
2020	METAIRIES-SAINT-QUIRIN	DETR	REEMPLACEMENT DU GARDE-CORPS DU PONT	2 475,00
2020	MITTERSHEIM	DETR	VIDÉOSURVEILLANCE AU CAMPING	23 472,90
2020	MOUSSEY	DSIL EXCEP RELANCE	REMISE AUX NORMES DE LA SALLE POLYVALENTE	169 202,00
2020	MOUSSEY	DETR	REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE TRANCHE 1	144 792,50
2021	MOUSSEY	DETR	REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE TRANCHE 2	97 826,75
2020	NEUFMOULINS	DETR	PHOTOCOPIEUR SCANNER	1 821,50
2021	NIDERHOFF	DSIL	REHABILITATION COMPLETE DE LA SALLE DES FETES	86 526,00
2020	NIDERVILLER	DETR	REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	12 636,80
2020	NIEDERSTINZEL	DETR	RÉNOVATION INTÉRIEURE DU TEMPLE	19 732,65
2020	NIEDERSTINZEL	DETR	MISE AUX NORMES ÉLECTRIQUES DE L'ÉGLISE	6 721,75
2021	NITTING	DSIL RENO THERMIQUE	ACHAT D'UNE CHAUDIERE POUR LE PERISCOLAIRE	66 434,00
2021	NITTING	DETR	SECURISATION DE L'ACCES AU BEFFROI ET A L'ÉGLISE	16 763,13
2021	ÖBERSTINZEL	DETR	REHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE	17 578,66
2020	PLAINE-DE-WALSCH	DETR	REHABILITATION ET TOITURE DE LA MAIRIE	27 017,23
2020	PLAINE-DE-WALSCH	DETR	REAMENAGEMENT DU PERISCOLAIRE	2 708,99
2021	PLAINE-DE-WALSCH	DSIL	CHAUFFERIE BIOMASSE POUR 3 BATIMENTS COMMUNAUX	70 500,00
2021	PLAINE-DE-WALSCH	DSIL RENO THERMIQUE	RENOVATION THERMIQUE DE LA SALLE POLYVALENTE	120 840,00
2021	PLAINE-DE-WALSCH	DETR	EXTENSION DE LA SALLE POLYVALENTE ET PARKING	31 292,52
2021	PLAINE-DE-WALSCH	DETR	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	7 852,50
2021	POSTROFF	DETR	AMENAGEMENT DU STATIONNEMENT A L'ECOLE ET EDIFICE CULTUEL	13 035,72
2020	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DETR	ISOLATION MAIRIE ET LOGEMENTS	4 029,55
2020	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DETR	FONTAINE ET HALTE CYCLISTE	925,00
2020	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DETR	RALENTISSEURS VOIRIE A BATAVILLE	2 104,00
2021	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DETR	CREATION D'UNE AIRE DE JEUX	4 545,00
2021	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DETR	RENOVATION DE LA CHAPELLE SAINT BLAISE	37 935,70
2021	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DSIL RENO THERMIQUE	ISOLATION ET CHAUFFAGE DE LA MAIRIE	82 597,00
2021	RECHICOURT-LE-CHATEAU	DETR	CREATION D'UNE VOIE PARTAGEE	12 195,75
2020	REDING	DETR	ABORDS ET EQUIPEMENTS DE LA SALLE MULTICULTURELLE	49 210,80
2021	REDING	DETR	REHABILITATION DE L'aire de Jeux Rue Primevere	13 450,01
2020	RHODES	DETR	SECURISATION DU MUR DU CIMETIERE	5 784,00
2020	RHODES	DETR	CREATION D'UNE AIRE DE JEUX	13 463,20
2021	RHODES	DETR	REENTAILAGE ET ÉCLAIRAGE DES COURTS DE TENNIS	34 957,00
2021	RICHEVAL	DETR	REMPACEMENT DE 2 BORNES INCENDIE	3 063,45
2020	SAINT-GEORGES	DETR	CONSOLIDATION ET SÉCURISATION DU MUR DU CIMETIÈRE	4 843,20

2021	SAINT-GEORGES	DETR	RAMPE PMR A LA MAIRIE	2 003,75
2021	SAINT-GEORGES	DETR	REAMENAGEMENT DU PARKING ET DE L'ESCALIER DE LA MAIRIE	5 898,51
2020	SARRALTROFF	DETR	CONSTRUCTION DU PERISCOLAIRE	166 129,90
2020	SARRALTROFF	DSIL EXCEP RELANCE	CONSTRUCTION DU PERISCOLAIRE	67 469,00
2020	SARREBOURG	DETR	NOUVEAU COMMISSARIAT DE POLICE TRANCHE 2	250 000,00
2020	SARREBOURG	DETR	TOITURE DE LA NEF ET RAMPE PMR	67 500,00
2020	SARREBOURG	DETR	COUVERTURE DU GYMNASE MALLERAY	40 835,20
2021	SARREBOURG	DETR	AMENAGEMENT DES HALLES	19 020,00
2021	SARREBOURG	DETR	CREATION D'UNE PLAINE DE JEUX ET DE FITNESS A LA ZONE DE LOISIRS	26 935,70
2021	SARREBOURG	DSIL	CREATION D'UN PARKING RUE LUPIN	66 667,00
2021	SARREBOURG	DSIL	RENOVATION DE LA PASSERELLE BRAGSTEG	117 460,00
2021	SIE LANGATTE/DIANE-CAPELLE	DSIL EXCEP RELANCE	POSE DE VANNES, COMPTEURS ET TELEGESTION SUR LE RESEAU EAU POTABLE	51 005,00
2021	SCHNECKENBUSCH	DETR	MENUISERIES EXTERIEURES DE LA SALLE ET DU LOGEMENT COMMUNAL	7 023,46
2020	TROISFONTAINES	DETR	AMENAGEMENT DU PARKING ET DES ABORDS DES ECOLES	13 787,50
2020	TROISFONTAINES	DETR	RESTRUCTURATION DE L'ENTREE DE LA SALLE DES FETES	92 258,80
2021	TROISFONTAINES	DETR	ECLAIRAGE PUBLIC BASSE CONSOMMATION	33 592,50
2020	VASPERVILLER	DETR	AMENAGEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC	2 401,00
2020	VASPERVILLER	DSIL EXCEP RELANCE	ISOLATION ET REMPLACEMENT DES FENETRES DE LA BIBLIOTHEQUE	16 789,00
2021	VECKERSVILLER	DETR	RENOVATION D'UN EDIFICE CULTUEL	14 968,40
2020	VIEUX-LIXHEIM	DETR	AMENAGEMENT DE LA LAITERIE EN ATELIER MUNICIPAL	15 729,40
2020	VOYER	DETR	ECLAIRAGE PUBLIC BASSE CONSOMMATION	2 350,00
2021	VOYER	DETR	SECURISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ET DE L'AIRE DE JEUX	25 166,22
2021	VOYER	DSIL RENO THERMIQUE	RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE PREAU	48 419,00
2021	WALSCHED	DSIL RENO THERMIQUE	AMELIORATION CONSOMMATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE	127 396,00
2020	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL	HARMONISATION DE LA SIGNALTIQUE DU RESEAU CYCLABLE	56 000,00
2020	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DETR	EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITE ACTISARRE	27 500,00
2020	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL EXCEP RELANCE	ACHAT DE VELOS ELECTRIQUES	18 002,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL EXCEP RELANCE	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - LANDANGE	325 723,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL EXCEP RELANCE	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - BARCHAIN	174 933,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL EXCEP RELANCE	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - BERTHELMING ROMELFING	828 000,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL EXCEP RELANCE	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - BETTBORN GOSSELMING	812 434,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL EXCEP RELANCE	TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT - RECHICOURT LE CHATEAU	399 878,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DSIL	EXTENSION DU RESEAU CYCLABLE HATTIGNY	330 000,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DETR	MICRO-CRECHE A LORQUIN	64 408,00
2021	CC SARREBOURG MOSELLE SUD	DETR	PLATEFORMES POUR ACCUEIL TEMPORAIRE DES GENS DU VOYAGE SEDENTAIRE	39 928,80